

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

55 ème ANNÉE - NUMÉRO 783

07 DÉCEMBRE 2001 - 150 Francs CFA

ROME : DIXIÈME SYNODE DES ÉVÊQUES LES ÉVÊQUES SOUHAITENT UNE ÉGLISE MOINS CENTRALISÉE



Le 27 octobre dernier, au Vatican, à Rome, ville éternelle, le rideau est tombé sur les travaux de la dixième assemblée générale ordinaire du synode des évêques.

Venus du monde entier, les quelque 247 pères synodaux invités sont des évêques, des supérieurs généraux de congrégations religieuses, des délégués fraternels des autres Églises chrétiennes, des auditeurs, «religieux et laïcs», «hommes et femmes», ainsi que des experts.

Vingt-sept jours durant, les délibérations synodales, en travail intensif, se sont penchées sur l'identité de l'évêque dans le nouveau millénaire et sur ses nombreuses responsabilités en tant que pasteur du troupeau confié à ses soins. Il ne peut d'ailleurs en être autrement, le thème du synode étant : «L'Évêque, Serviteur de l'Évangile de Jésus-Christ pour l'Espérance du monde».

Toutes les interventions entendues en assemblée plénière ont été limitées à huit minutes chacune.

Des échanges en assemblée générale et dans des carrefours en petits groupes, soixante-neuf (69) propositions ont finalement été formulées et remises au pape qui en tirera la matière fondamentale d'une exhortation apostolique sur le ministère de l'évêque pour demain. Car c'est bien sur la figure et sur le rôle propre de l'évêque que porte l'essentiel des propositions, selon le cardinal Danneels, archevêque de Malines-Bruxelles, lors du premier bilan qu'il a

fait des travaux du synode le 25 octobre dernier à Rome. Au nombre des points débattus, il y a la question des différentes dimensions pastorales, doctrinales et spirituelles du ministère, de la manière d'assumer une vie d'évêque au quotidien, de l'organisation de la curie diocésaine, des relations avec les prêtres, les personnes de vie consacrée, les laïcs. Non négligeable et à ne pas oublier, il y a l'exigence d'un style de vie sobre et même pauvre, exigence sur laquelle les évêques du Tiers monde ont particulièrement insisté. Il y a d'ailleurs là, matière à examen de conscience pour chaque évêque.

ROME ET SES RELATIONS AVEC LES ÉGLISES LOCALES

Au nombre des questions brûlantes mises sur la table du synode, il y a eu les relations entre Rome et les évêques diocésains, donc entre Rome et les Églises locales. Nombre d'interventions, au cours du synode, ont souligné, dans le contexte du monde actuel, «la nécessité d'un pape fort et d'un épiscopat fort». Autrement dit «exalter l'un au détriment de l'autre, c'est faire fausse route».

Pour le cardinal Danneels, toujours, lors du premier bilan du synode qu'il a tiré, le type de relation entre le pape et les évêques «n'est pas fixé une fois pour toutes, voire gelé». Nombre d'évêques réclament une Église décentralisée, non pour des raisons doctrinales, mais pour des raisons d'organisation pastorale et parfois même disciplinaire : il y a

(Lire la suite à la page 6)

UNE PREMIÈRE DANS L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE AU BÉNIN : CONGRÈS EUCHARISTIQUE NATIONAL

Pour la première fois dans l'histoire du Bénin, l'Église catholique va célébrer son Congrès eucharistique national, le tout premier.

En communiant aux vœux profonds et aux recommandations instantes de son Eminence Bernardin cardinal Gantin lors du pèlerinage jubilaire à Jérusalem, en décembre 2000, la Conférence épiscopale du Bénin a adopté et organisé la tenue du premier Congrès eucharistique de l'Église catholique au Bénin. Il va se dérouler du 25 novembre 2001 (solennité du Christ Roi) au 24 novembre 2002 (solennité du Christ Roi).

La célébration, au Bénin, d'une année de Congrès eucharistique constitue, sans

nul doute, un moment privilégié d'ouverture à la grâce de Dieu et permet de vivre combien l'Eucharistie enrichit notre culture et ouvre l'accès à la vie divine, en opérant la délivrance des structures du mal et en offrant le pardon des péchés.

L'Eucharistie est, par excellence, l'épiphanie de l'Amour du Père, le sacrement de cet amour. Elle est le sommet de la Révélation rédemptrice. Cet Amour entraîne le don suprême du Fils qui nous découvre le visage du Père.

En nous invitant, nous tous, fidèles, à participer activement à l'adoration du Vrai Corps du Christ, mémorial vivant

(Lire la suite à la page 8)

LE BÉNIN, FOISONNEMENT CHRÉTIEN OU PAGAILLE RELIGIEUSE !

(Lire nos informations à la page 8)

OUESSÈ : LIEU DE PRÉDILECTION DES DÉCHETS SOLIDES ?

Un désastre environnemental qui se prépare et qui risque malheureusement de porter préjudice à toute une population pauvre mais paisible, est bien l'enfouissement des déchets solides sur le site de Ouessè (Ouidah). Après l'échec d'une première tentative sans préavis en 1999, deux assises viennent d'être tenues officiellement à Ouidah pour recueillir les avis de la population par rapport au projet.

I. — DE QUOI S'AGIT-IL EXACTEMENT ?

Il s'agit d'un projet, intitulé "Gestion des déchets solides de Cotonou au Bénin" dont les promoteurs sont des canadiens (O.N.G. DESSAU-SOPRIN). Ce projet est en quête d'un lieu d'enfouissement sanitaire. L'épée de Damoclès tombera sur Ouessè, petit village situé à environ 5,1 km de l'intersection de la route reliant Cotonou-Ouidah sur la route de Savi. En effet, après l'évaluation environnementale qui aurait tenu compte des normes officielles, le paisible village de Ouessè sera choisi. Quels sont les motifs d'un tel choix ? Peut-être, son analphabétisme ? Sa prétendue ignorance

(Lire la suite à la page 2)

RETARD DU VOTE DU BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, EXERCICE 2002 :

À QUI LA FAUTE

(Lire nos informations à la page 12)

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

OUESSÈ : LIEU DE PRÉDILECTION DES DÉCHETS SOLIDES ?

(Suite de la première page)

des lois, et de ce qui fera son honneur ? Son inactivité et son silence ? Son indifférence politique ? N'y a-t-il pas peut-être plus ? La population de Ouessè est une population pauvre qui ne compte que sur ses terres de culture et sur la lagune Toho. Dans le village, il y a la présence des religieux et religieuses, de plusieurs lieux de culte, ainsi que d'une école primaire.

Notons que la première tentative de décharge en 1999 avait été faite sans présentation préalable d'une étude d'impact à la population. Et nous nous interrogeons si, conformément à l'article 70 de la loi cadre sur l'environnement en République du Bénin qui stipule que : « tout terrain destiné à la réalisation d'un site d'entreposage » de transfert, de traitement ou d'élimination de déchet de toute nature doit faire l'objet d'une étude d'impact préalable qui doit être soumise en même temps que la demande d'exploitation au ministre par le promoteur, une étude d'impact préalable a été jointe au dossier de demande d'exploitation. Car l'étude d'impact présentée à la population au cours de l'audience publique date de novembre 2001 et est intitulée : DESSAU-SOPRIN, « gestion des déchets solides de Cotonou au Bénin », évaluation des impacts et mesure d'atténuation d'un L.E.S (1), au site de Ouessè, contrat, 7000278, Projet A-019404 de novembre 2001: N/réf. :520010.

N'eût été la réaction de la population qui avait fait échec à la première tentative, le projet allait se poursuivre au mépris des lois environnementales et des droits inaliénables de la population. C'est sur la base de cette étude que l'audience publique des 19 et 24 novembre 2001 a eu lieu.

2. — LES ASSISES DE OUIDAH

Dans le cadre de l'audience publique sur ce projet sensible, le Ministre de l'environnement a nommé une commission chargée de présenter le projet, de recueillir les avis de la population concernée, pour lui produire ensuite un rapport conséquent. Mais la séance informative du 19 et celle argumentaire du 24 novembre 2001 tendaient plus à imposer ce projet aux populations que de recueillir leurs avis pertinents, relatifs aux risques réels sur l'environnement et surtout sur la santé. Nous n'en voulons pour preuve que l'attitude des membres du comité qui usent de leur influence pour faire avaler la pilule à la population. En dehors de cela, il faut relever quelques points d'ombres qui incitent à la révolte. D'abord, le document présenté souligne en son art. 2 que : « l'ensemble de la zone d'enfouissement couvrira une superficie totale de 41,00 ha au terme d'environ vingt années d'exploitation, — avec — une moyenne de 54 décharges journalières de déchets domestiques ».

Ensuite le document prévoit comme impact de fortes importances :

- « risque peu probable de contamination des eaux,
- risque peu probable de bio accumulation de contaminant,
- risque peu probable de perturbation des activités de pêche,
- risque peu probable de contamination des eaux de surface et souterraines,
- risque peu probable de mortalité pour les animaux d'élevage.»

« Détérioration de la qualité de l'air et risque d'atteinte à la santé publique et à la sécurité (incluant l'érosion) par l'émission de gaz polluants suite au processus de décomposition des déchets ». (art. 3.3-1). Impacts de fortes importances auxquelles des mesures d'atténuation ont été proposées.

À défaut de faire une analyse sémantique, soulignons toutefois que l'expression *peu probable* dénonce l'euphémisme utilisé pour camoufler des risques réels et sérieux. Mais, très subtile, la population a su déceler le subterfuge des membres du comité et à unanimement dit non à ce projet de développement de leur localité.

Nous ne doutons point alors de la compétence juridique des promoteurs, mais nous souhaiterions interroger certains textes en vigueur.

3. — LES TEXTES EN VIGUEUR

La constitution du 11 Décembre 1990 en son article 27 souligne : « toute personne à droit à un environnement sain, satisfaisant et durable et a le devoir de le défendre. L'État veille à la protection de l'environnement. »

La loi-cadre sur l'environnement en République du Bénin (loi n° 98-030 du 12 février 1999) insiste qu'il faut « protéger l'environnement, notamment : prévenir et anticiper les actions de

nature à avoir des effets immédiats ou futurs sur la qualité de l'environnement » (art.4).

« Toute pollution de l'air au-delà des normes fixées par les lois et règlement est interdite » (art.46).

La loi prévoit d'autres conditions indispensables qui n'ont pas été prises en compte. Il s'agit de « l'éloignement minimum de l'établissement, des locaux d'habitation » des immeubles habituellement occupés par des tiers, des établissements recevant le public, d'une voie d'eau ou d'un blocage d'eau, de la mer, d'une voie de communication ou des zones destinées à l'habitation » (art.77). Le document n'est pas suivi, comme le prévoit la loi, d'une fiche technique qui mentionne avec précision la nature, la quantité et la toxicité des effluents, des émanations et autres nuisances susceptibles d'être produites par l'établissement. (cf. art.78, §3).

L'agenda 21 national 2001 prévoit et insiste, quant à lui, en son chapitre 19.C qu'il faut « traiter et éliminer sans danger une proportion progressivement croissante des déchets produits. (...), encourager les villes et les municipalités à traiter localement leurs déchets c'est-à-dire là où ils sont produits. (...), développer et renforcer les capacités nationales à traiter et à éliminer sans danger les déchets.» (art.27)

Ainsi donc, ce projet avec ses précédents risques « peu probables » et avec sa proximité des lieux d'habitation, des institutions civiles et religieuses, et de la lagune Toho, respecte-t-il vraiment ces lois et surtout les droits inaliénables reconnus par l'article 27 de la Constitution à tout citoyen de ce pays ? En tout cas, pour tout ce qui s'est donné de constater lors des audiences publiques des 19 et 24 novembre 2001, les populations concernées par ce projet ont exprimé leur refus catégorique. Car selon elles, il s'agit là d'un projet qui risque de bloquer le développement réel et endogène de leur localité. Cette affaire devient pour elles une question de vie ou de mort pour la cause d'un bien communautaire. Elles sont aux aguets et attendent l'ultime décision qui irait à leurs détriment.

L'ensemble des religieux qui habitent le village ont dit leur position dans une déclaration de l'audience du 19 novembre :

« (...) Ces sans-voix que regroupent ces enfants, cette jeunesse, ces papas, mamans, les personnes âgées qui, innocemment, verront leur vie gravement exposée par l'implantation de ce projet très dangereux. Il faut le dire en toute sincérité sans se voiler la face. C'est un projet nocif pour nous qui habitons dans les rayons du site choisi. Car nous sommes ici pour défendre la sacralité de la vie. Toute loi, tout projet, toute institution doit être au service de l'homme et non au service d'une caste. De peur de voir demain cette population innocente confrontée à des problèmes de santé graves, nous souhaiterions simplement que le projet soit isolé des hommes et qu'il soit porté en un endroit désert. Au Bénin il y en a. Peut-être qu'il va falloir dépenser un peu plus à cause de la distance. Le projet est noble et a besoin d'être réalisé. Nous n'avons rien contre le projet en lui-même, ni contre les initiateurs du projet, ni contre les responsables du comité ad hoc. Nous sommes seulement farouchement contre le site choisi. Nous souhaiterions que le projet soit envoyé en un autre endroit désert vraiment éloigné des gens, l'entourer d'une importante haie et prévenir ceux qui voudraient s'installer dans la zone des risques que comporte un tel projet. Nous regrettons amèrement et c'est le moment de le dire, le fait que personne n'a rêvé la construction d'une petite infirmerie dans la localité. Pour une simple morsure de serpent, il faut parcourir des kilomètres pour rejoindre Pahou ou Ouidah afin de bénéficier des premiers soins. Nous sommes oubliés à Ouessè.

Nous aimons les gens de Cotonou, nous avons des parents à Cotonou, au point où le projet "Gestion des déchets solides de Cotonou" nous intéresse beaucoup et nous lui souhaitons du succès. Toutefois, il est aussi juste et loyal que nous épargnions absolument à cette population pauvre et innocente de Ouessè ses graves retombées sur des années aussi longues de la durée du projet. Nos frères et sœurs de Cotonou, de Ouidah, d'Abomey-Calavi et des environs doivent, dans une chaîne de solidarité, nous soutenir dans ce combat vital. »

Voilà l'état des lieux et le lecteur qui prendra connaissance de cet article pourra lui-même conclure en toute objectivité et en toute conscience.

Raoul Sahouégnon
Religieux camillien

NOTE

(1) Lieu d'Enfouissement Sanitaire.



ECHOS DE NOS DÉPARTEMENTS... ECHOS DE NOS DÉPARTEMENTS

ATACORA - DONGA

INAUGURATION DU JARDIN BOTANIQUE DE PAPATIA DANS KOUANDE

Le jardin botanique de Papatia d'une superficie de 14 ha 50 a, dans la Commune rurale de Chabicouma, sous-préfecture de Kouandé, a été inauguré le 23 novembre 2001.

Ce jardin botanique a, entre autres, pour objectifs, de protéger la flore locale menacée de disparition, de créer des possibilités de formation et de transmission du savoir traditionnel aux jeunes générations, d'instruire la population dans l'utilisation des plantes médicinales, de conserver la biodiversité et de créer une pépinière.

Le directeur exécutif de l'ONG Potal Men, M. Bio Djéga, a indiqué que la gestion du jardin est confiée au comité local qui est un organisme décentralisé et que cette gestion ne pourra être efficace sans le soutien des uns et des autres, en particulier des autorités politico-administratives.

Le préfet de l'Atacora et de la Donga a invité les populations à protéger ce jardin botanique qui concourt à la protection de l'environnement et à la sauvegarde de la nature contre toutes sortes de prédateurs.

Elèves et étudiants des établissements d'enseignement installés sur place tel que le Printemps militaire des jeunes filles de Natitingou pourront effectuer des sorties pédagogiques sur ce site comme sur d'autres avec beaucoup d'intérêt.

Il en est de même pour l'Université voisine de Parakou qui comprend une école de médecine, une faculté d'agronomie, un institut universitaire de technologie doté de cinq filières dont quatre sont ouvertes pour cette rentrée, une faculté de droit et de sciences politiques ainsi qu'une faculté des sciences économiques et de gestion.

La liaison entre l'école et la vie requiert une telle interactivité entre les différentes régions de notre pays.

ATLANTIQUE - LITTORAL

HALTE À LA VINDICTE POPULAIRE !

Une fois encore, il y a de cela, une quinzaine de jours, les affres de la mort dues à la vindicte populaire ont endeuillé les paisibles habitants de Cotonou. On s'en souvient, en l'espace de quarante-huit heures, plus de 10 personnes ont trouvé la mort, selon le Commissariat Central de la ville, victimes d'une flambée de la vindicte populaire. La population était tout naturellement sous le choc devant cette nouvelle montée de la violence aveugle. Cette panique générale était d'autant plus prévisible que «les allégations avancées pour commettre de tels crimes sont sans fondement» tel que cela a été confirmé par les services compétents.

En effet dans une mise en garde énergique, le ministre de l'Intérieur avait clairement indiqué que la recrudescence de la vindicte populaire avait pour cause des arguments fallacieux relatifs à de présumés rapts d'enfants, vols ou disparitions de sexe. Des gens qui par hasard se trouvaient sur les lieux de ces scènes odieuses n'ont pu avoir la vie sauve que grâce à la Providence. En tout cas, tous sans exception ont été littéralement traumatisés devant l'assaut de groupuscules de personnes, notamment les conducteurs de taxi-moto mal intentionnés qui n'hésitent pas à assommer à coups de bâtons, de machettes et de gourdin, pour finalement brûler à l'aide de pneus enflammés les

personnes indexées, après avoir incité le reste de la population à la violence» selon la déclaration du ministre de l'Intérieur.

Pour accompagner sa mise en garde, le ministre de l'Intérieur a tenu une séance de travail, le jeudi 29 novembre 2001 à la préfecture de Cotonou, avec les élus locaux de la ville. Cette rencontre avait pour seul objectif, la mobilisation des élus locaux contre la recrudescence de la vindicte populaire qui s'est manifestée ces derniers temps, par l'incinération de présumés voleurs d'organes génitaux ou d'enfants.

Selon le ministre de l'Intérieur, les enquêtes menées par son département, ont révélé que les actes de banditisme perpétrés ces derniers temps à travers Cotonou, sont l'œuvre de vils individus désireux de régler des comptes et d'opérer des vols de biens matériels.

Répondant aux élus locaux, le ministre a souligné que les étrangers vivant sur le sol béninois sont tenus de respecter la loi en vigueur, avant d'inviter les concitoyens béninois au patriotisme et à la vigilance.

Selon le ministre de l'Intérieur, les enquêtes menées par son département, ont révélé que les actes de banditisme perpétrés ces derniers temps à travers Cotonou, sont l'œuvre de vils individus désireux de régler des comptes et d'opérer des vols de biens matériels.

Répondant aux élus locaux, le ministre a souligné que les étrangers vivant sur le sol béninois sont tenus de respecter la loi en vigueur, avant d'inviter les concitoyens béninois au patriotisme et à la vigilance.

Le Conseil d'administration du Compte textile du Bénin (COTEB) a désigné un administrateur, M. Mama Sirou Aboubakar, pour conduire l'entreprise à la location-gérance, a-t-on appris lundi 26 novembre dernier à l'issue d'une rencontre du président du conseil d'administration, M. Abdoulaye Yacoubou Toko, avec le comité de direction.

M. Toko, accompagné des ministres Ousmane Batoko et Lazare Séhouéto, a annoncé la mise en chômage technique du personnel, le relèvement de leur fonction du directeur général, M. Grégoire Azanian et de son adjoint, M. Bouraima Adjéyigbé.

M. Batoko, ministre en charge du Travail a indiqué que ces mesures sont prises pour sauver l'entreprise. Il a assuré qu'aucun travailleur ne sera licencié.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

L'administrateur délégué est chargé de faire un audit financier, comptable et organisationnel de l'entreprise. Il doit procéder à l'élaboration de thème de référence pour un appel d'offre qui désignera un nouveau locataire de COTEB.

Le président du Conseil d'administration a souligné les atouts de COTEB, usine qui possède d'importants marchés potentiels dans la sous-région. Le COTEB demeure, reconnaît-on, un joyau industriel par ses activités de filature, et de production.

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

NOUVEAU REGARD SUR LES PACOTILLES DE LA TRAITE NÉGRIÈRE

Dans les colonies de ce même organisme, nous avions eu à mener quelques réflexions sur les marchandises de la Traite négrière. C'était dans le numéro 766 du 23 février 2001. Dans le sens du renforcement de notre thèse, nous revenons dans ce numéro sur une dimension non moins importante de la question, à savoir l'étyologie du mot pacotille.

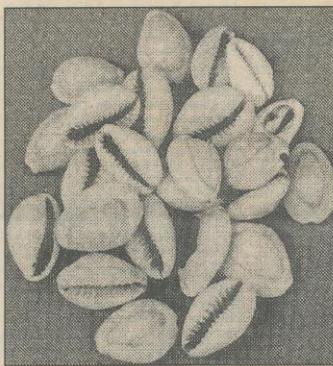
* * *

Lorsque l'on parle aujourd'hui de la Traite négrière, la discussion tourne toujours de façon récurrente autour de la qualité et de la valeur des marchandises qu'offraient à leurs partenaires commerciaux africains, les négriers blancs en contrepartie des esclaves noirs qu'ils recevaient alors d'eux : pour l'opinion publique contemporaine, souvent ignorante des réalités de la Traite atlantique, les produits européens animant ce commerce odieux, ne seraient que de la pacotille, mot utilisé dans son sens synonyme de camelote ou objet de peu de valeur. Nous n'insisterons pas outre mesure sur la qualité des articles importés, car il en a déjà été question : ils étaient extrêmement variés, attractifs du point de vue qualitatif, ne comportant que quelques articles de peu de valeur que les négriers n'avaient pas réussi pendant longtemps à faire passer pour des objets de premier choix. En effet, passés les premiers moments du monopole portugais où il a été possible d'abuser d'emblée de la confiance des partenaires africains, l'arrivée des marchandises de ressortissants d'autres nations comme la Hollande, l'Angleterre, la France, avait permis aux Africains de démythifier ce type d'articles et de l'acquérir à son vrai prix ; l'on évoque communément le cas du miroir qui fascinait les Africains au point qu'ils acceptaient d'en obtenir un seul contre un esclave qu'ils cédaient. Malheureuse caricature sans le moindre fondement historique. En effet, il n'existe aucun document de l'époque témoin d'une telle anecdote. Celle-ci relève de l'imagination de ceux qui parlent de la Traite des Nègres sans en connaître réellement les réalités. En outre, l'assimilation des marchandises européennes importées sur les côtes ouest-africaines entre le XVI^e et le XIX^e siècle à la pacotille, véritable cliché, n'est qu'une vue de l'esprit qui ne correspond à aucun des éléments constitutifs de la Traite négrière. Il s'agit plutôt d'un stéréotype qui défigure la réalité.

La méprise la plus criarde au sujet de l'utilisation du mot pacotille dans le contexte de la Traite atlantique est

l'ignorance de son véritable sens par ceux qui croient, de façon péremptoire, en connaître le contenu. Extrêmement pauvre, leur connaissance de ce mot se limite malheureusement à son sens second, synonyme de camelote⁽¹⁾. Or, dans le cadre du commerce triangulaire intimement lié à la navigation maritime, il désigne une tout autre réalité que Simone Berbain nous présente dans ces termes :

«Notons aussi, à côté de la cargaison officielle, la pacotille, ensemble de marchandises identiques aux précédentes,



Ces cauris, coquillages marins, ont été la monnaie par excellence de la Traite négrière. Faudrait-il assimiler aussi la monnaie à la camelote ?

embarquées avec la permission de l'armateur, pour le compte personnel du capitaine ou d'un particulier⁽²⁾ »

Allant dans le même sens, le dictionnaire français Larousse définit la pacotille dans son sens ancien de la manière suivante : « autrefois, un petit lot de marchandises à vendre que pouvait embarquer, sans payer de frêt, les gens de l'équipage ou les passagers⁽³⁾ ».

Tel est le sens que ce mot avait à l'époque dans le contexte de la navigation maritime qui sous-tendait le commerce triangulaire. Si pacotille signifie également camelote, ce sens ne vient qu'en deuxième position. Ainsi donc, substituer le sens second de ce vocabulaire à son acceptation première telle qu'elle était comprise et utilisée dans le cadre maritime précis de l'époque, c'est visiblement commettre un véritable anachronisme et une faute d'écolier, pourtant facilement évitables. Il est fâcheux de projeter notre regard d'homme du XX^e ou du XXI^e siècle sur des réalités anciennes aux conséquences incalculables.

Brandissant ce cliché de pacotille mal compris, des contemporains en ont fait l'axe de leur thèse sur le déséquilibre des termes de l'échange dans la Traite négrière au détriment des partenaires africains. Fragilité d'une argumentation nourrie aux sources de données anachroniques parfaitement erronées.

Il est toujours indispensable de situer les faits et les événements ainsi que la valeur attribuée aux cultures matérielles dans le contexte et l'échelle des valeurs de l'époque étudiée. Il n'est cependant pas sans intérêt de signaler que le mot pacotille dans son sens second d'objet de peu de valeur existait aussi à l'époque.

Quoi qu'il en soit, contenu et signification d'un mot peuvent varier d'une période à l'autre et le chercheur se doit d'être attentif à ces mutations, sous peine de fausser l'angle de perception de réalités propres à une situation donnée. Prudence, perspicacité et esprit de discernement sont nécessaires pour mieux cerner des données subtiles et nuancées, aux apparences souvent trompeuses. Les évidences ne sont pas toujours évidentes et une saisie interne et intime des réalités s'avère utile pour ne pas donner libre cours à son imagination.

CONCLUSION

Passion et réaction à fleur de peau, lecture superficielle et fautive des sources documentaires de l'époque de la Traite négrière dont les réalités les plus élémentaires sont souvent méconvenues ont été à l'origine de méprises fâcheuses préjudiciables à une reconnaissance quelque peu fidèle des événements, faits et gestes de l'époque.

NOTES

(1) De nombreuses personnes ont toujours cru malheureusement que le mot pacotille n'a qu'un seul sens, celui de camelote ou objet de peu de valeur.

(2) BERBAIN (S) : *Etudes sur la Traite des Noirs au golfe de Guinée : le Comptoir français de Juda (Ouidah) au XVIII^e siècle*. Paris, Librairie Larose, 1942, 127 p. ill., p. 80.

(3) Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse, T. 7 / 1984.

SPORTS

LA DIX-SEPTIÈME COUPE DU MONDE

La coupe du monde 2002 en sa dix-septième édition se déroulera du 31 mai au 30 juin 2002 en Asie et plus précisément au Japon et en Corée.

Les préparatifs vont bon train. La composition en groupes des équipes est déjà une réalité depuis le 1^{er} décembre dernier. Le tirage au sort fait en Corée du Sud à Busan a tiré d'embarras, de souhaits et de pronostics toutes les 32 équipes.

En ouverture des mondiales 2002 comme en 1990 il y a donc onze ans (Cameroun — Argentine), une équipe africaine, le Sénégal, croisera l'équipe de la France le 31 mai 2002.

COMPOSITION DES GROUPES

Groupe A	Groupe B	Groupe C
France	Espagne	Brésil
Uruguay	Slovénie	Chine
Sénégal	Afrique du Sud	Turquie
Danemark	Paraguay	Costa-Rica

Groupe D	Groupe E	Groupe F
Corée du Sud	Allemagne	Argentine
Etats-Unis	Arabie Saoudite	Angleterre
Pologne	Cameroun	Nigéria
Portugal	Eire	Suède

Groupe G	Groupe H
Italie	Japon
Équateur	Belgique
Croatie	Tunisie
Mexique	Russie

COUPE DU MONDE 2002 : DES GARDES DU CORPS POUR TOUS LES JOUEURS

Tous les joueurs participant à la coupe du monde 2002 de football en Corée du Sud seront accompagnés d'un garde du corps, dès leur descente d'avion. La décision a été prise au lendemain de la qualification des Etats-Unis. Après les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, la Corée du Sud avait déjà prévu un renforcement des mesures de protection, comme l'interdiction de survol de ses stades. Mais la qualification de la Chine et des Etats-Unis et la campagne de bombardements américains sur l'Afghanistan, *«ont de toute évidence ajouté de nouveaux besoins en matière de sécurité»*, a dit le chef de l'agence nationale de police, Lee Moo-Young. Même avec la participation de 32 nations, M. Lee a affirmé qu'il n'y aurait aucun problème majeur lors du tournoi, qui aura lieu du 31 mai au 30 juin 2002, en Corée du Sud et au Japon. Ajoutant le terrorisme aux risques de vandalisme, les co-organisateurs vont monter une des plus grandes opérations de police de l'histoire de la coupe du monde. Tous les policiers sud-coréens ont déjà été placés en état d'alerte et une protection accrue a été accordée aux installations américaines dans un pays où sont stationnés 37 000 GIS. Ainsi, les 800 joueurs et les 15 plus hauts responsables de la Fédération internationale de football (FIFA) auront des gardes personnels. *«Du moment où ils descendront d'avion jusqu'au moment où ils repartent d'avion pour quitter la Corée, ils seront protégés»*. Des policiers et des militaires seront déployés sur les stades et les installations sensibles, comme les usines chimiques et les centrales électriques. À Tokyo aussi, un porte-parole du comité d'organisation japonais (JAWOC), qui a annoncé que le budget consacré aux mesures de sécurité allait être augmenté d'un quart, soit 4,6 millions de dollars, a certifié qu'il n'y aurait pas de problème majeur de sécurité. M.R.

A. Félix Iroko

UN PEU DE DISTRACTION

JEU LES DIX ANOMALIES

En exécutant le dessin ci-après, le dessinateur a commis volontairement dix anomalies. Trouvez-les. (Réponse dans notre prochaine livraison)



HISTOIRES POUR RIRE

Histoire bretonne : Le célèbre docteur Guérin créateur du pansement aquatique, fut appelé un jour à Rome par le Pape Pie XII, qui détruit une consultation de cet illustre médecin.

Le docteur Guérin — ce n'était pas encore l'ère du stéthoscope — auscultait le

Saint-Père selon la mode du temps, puis il lui dit :

— Très Saint-Père, je me garderai bien de dire à mes compatriotes que ma tête s'est appliquée sur votre poitrine, car je connais mes bretons : ils me couperaient les oreilles pour s'en faire des reliques.

MOTS CROISÉS N° 27



HORIZONTALEMENT

— I. Un avocat y chercherait en vain un dossier. — II. Appelle les ménagères à sa baladeuse. Pars. — III. Certains mauvais garçons s'intéressent beaucoup à elle. — IV. Trou d'eau. Un roi querelleur le délivra

de son esclavage. — V. Sans observations. Bâtons. — VI. Pas toujours couverts par une assurance. — VII. S'occupe des recettes plutôt que des dépenses. Sans aménité. — VIII. Aplanir. — IX. Laisse les huitres respirer. Base d'un prône.

VERTICIALEMENT

— 1. Modifie l'allure d'un crack. — 2. Aux mains d'un diamantaire. — 3. S'afflige parfois d'une hernie. Apporte ses cauz à la Dordogne. — 4. Pas fort. Brûlent jour et nuit dans la grotte de Lourdes. — 5. Engage définitivement. Pareil. Conjonation. — 6. Ont disparu des plaines d'Europe. Note. — 7. Portent un autre nom chez la tripière. — 8. Entre dans une construction légère. — 9. Adjectif possessif. Manœuvre la « Pompe à Phynances » jusqu'à épuisement.

(Réponse dans notre prochaine livraison)

**RÉPONSE AU
JEU DES 7 ERREURS**
paru dans notre livraison n° 782
du 16 / 11 / 2001

- 1°/ — Le toit de la voiture.
- 2°/ — La manche de la chemise de l'homme à gauche.
- 3°/ — Le cercle sur la caméra.
- 4°/ — Le micro enregistreur.
- 5°/ — Le cadre de la portière droite arrière.
- 6°/ — Le canon de la caméra.
- 7°/ — La jambe gauche pliée du caméraman.

**UN CADEAU QUI DURE.
UN CADEAU QUI INSTRUIT.**

**À UNE CONNAISSANCE,
OFFREZ
UN ABONNEMENT À
"LA CROIX DU BENIN".**

C'est un cadeau

- qui dure,
- qui favorise l'éducation permanente de la foi,
- qui nourrit les solidarités en Église,
- qui n'a pas son pareil chez nous,
- qui...
- qui...
- qui...

FAÇONS DE PARLER

DES MOTS ET DES FAUTES : poids, poïs, poix, pouah !

Toutes les femmes — et parfois les hommes — vous le diront ; il vaut mieux éviter de prendre du poids pour éviter le régime d'où l'intérêt de surveiller son poids pour éviter le surpoids voire l'obésité. Le mot vient du latin « pensum » qui signifie ce qui est pesé. En tous cas, le poids qui désigne la masse d'un corps, d'un objet qui s'exprime en kilos, ou en grammes n'a rien à voir avec les poïs qui sont des légumineuses comme les petits pois, les poïs-chiches ou les poïs cassés qui font la saveur des repas dans bien des pays. Quant à la poix, c'est une matière visqueuse à base de résine ou de goudron de bois. Au moyen Âge, la poix bouillante était versée sur les ennemis du haut des châteaux forts. Pouah ! a la même connaissance que les mots précédents mais ne désigne rien de particulier. C'est une interjection qui exprime le dégoût ou le mépris, si je dis par exemple : « Pouah ! je ne peux vraiment pas la manger, cette soupe est infecte ! ».

AUTOUR D'UN MOT : idée

« Nous avons plus d'idées que de mots » disait un grand philosophe français. C'est souvent le cas mais on peut aussi se trouver à court d'idées, c'est-à-dire au contraire de ne plus en avoir du tout. Peut-on voir une idée ? À priori non bien sûr... Pourtant le mot idée signifie étymologiquement « forme visible ». En fait l'idée est la représentation de ce que l'on imagine. Si j'ai l'idée d'une pomme, je penserai à sa représentation mais ma pomme ne sera pas celle du voisin et nos idées de pommes seront des représentations différentes. Et nous voilà entraînés de philosopher, de brasser des idées.

Dans bien des situations, on se fait bien des idées, on imagine bien des choses fausses et on se met des idées dans la tête. On dit toujours qu'il faut toujours aller au bout de ses idées. En général, c'est mieux pour les réaliser mais est-ce toujours bien prudent ? Car si ce sont des idées politiques trop autoritaires, c'est ainsi que l'on se construit une idéologie de dictateur.

Le mot idéologie fondé étymologiquement sur le mot idée, n'avait rien de suspect; il désignait la fin du XVIII^e siècle un système philosophique qui, tout simplement, a pour objectif l'étude des idées. Mais à force de discuter sur des idées parfois creuses et sans intérêt, le mot a pris un sens péjoratif pour désigner une philosophie vague et nébuluse. Avec la naissance des grands systèmes politiques et économiques comme le marxisme, l'idéologie désigne l'ensemble des idées, des croyances et des doctrines propres à une société donnée voire à une classe sociale et cela peut prendre le ton d'une idéologie officielle en dehors de laquelle il n'est point de pensée correcte. Et à trop suivre les idées des autres, on finit par n'avoir que des idées reçues c'est-à-dire des préjugés, des idées toutes faites. Et c'est ainsi que l'on émet des idées sans queue ni tête.

LES MOTS VOYAGEURS : caleçon

« Ètes-vous slip ou caleçon ? Souvent dans les magazines de mode, la question est ainsi posée aux hommes pour connaître leur sous-vêtement préféré. Longs ou courts, en soie ou en coton, le caleçon a ses adeptes et a même été adopté par les femmes. Mais savez-vous qui nous a donné le caleçon ? Dès le moyen Âge, le français a emprunté beaucoup de mots à la langue italienne, dans certains domaines comme les finances ou le commerce. Mais c'est au XVI^e siècle qu'il a eu le plus d'influence et qu'il nous a offert

aux alentours de 1643 le mot caleçon (en italien, calzone) pour désigner ce sous-vêtement qui fait désormais partie de la séduction au masculin !

À PROPOS DE... âme

Le mot français âme vient du latin « anima » qui signifie le souffle et pour les anciens, le souffle, l'âme donc est ce qui donne vie au corps. Et de ce fait, l'âme est reliée aux sentiments, aux émotions, même si on ne la voit pas. Ce qui nous permet de parler des états de l'âme. De nombreuses expressions ont découlé de cette idée. Ainsi, avoir le vague à l'âme, c'est se sentir triste même sans raison. On peut aussi prendre une décision la mort dans l'âme lorsque la décision est difficile à prendre. On peut espérer que vous avez rencontré ou rencontrerez un jour l'âme sœur, c'est-à-dire la personne avec qui vous pourrez envisager de construire votre vie. Dans la plupart des traditions, l'âme est au centre de tout être humain, mais on peut aussi parler de l'âme d'un peuple ou d'une entreprise, on parlera alors des émotions qui animent collectivement un peuple ou une entreprise. L'âme liée au souffle représente donc ce qui maintient la vie, rendre l'âme ou rendre le dernier souffle signifie la fin de cette vie.

LA BONNE DÉFINITION

Un animal omnivore (OMNIVORE) se nourrit exclusivement :

- de chair ?
- de végétaux ?
- ou de chair et de végétaux ?

Réponse : Un animal omnivore se nourrit aussi bien de chair que de végétaux.

Un animal carnivore se nourrit essentiellement de viande.

Un animal herbivore mange exclusivement des végétaux.

L'ours est un omnivore. Les félins sont des carnivores. Les bovins sont des herbivores.

UN MOT DANS TOUS LES SENS

C'est à la fois :

- une décoration,
- une feuille d'arbre africain,
- le symbole de la victoire,
- et une nageoire en caoutchouc.

Plusieurs sens et un seul nom à trouver.

Réponse : Palme (PALME).

Une décoration : palme académique.

Une feuille d'arbre : le palmier.

Remporter la palme : l'emporter sur d'autres.

Et enfin la palme, nageoire en caoutchouc qui s'ajuste au pied et qui augmente la vitesse et la puissance de la nage.

LE MOT JUSTE

— Une période de mille ans est un millénaire.

— Une période de cent ans est un siècle.

— Une période de dix ans est une décennie.

Comment se nomme une période de cinq ans ?

Réponse : Un lustre.

Lustre se met au pluriel dans l'expression : il y a des lustres... il y a une longue période.

On dira par exemple : il y a des lustres que je ne l'ai pas rencontré;

ÉGLISE : SYNODE

ROME : DIXIÈME SYNODE DES ÉVÊQUES LES ÉVÊQUES SOUHAITENT UNE ÉGLISE MOINS CENTRALISÉE

(Suite de la première page)

questions de liturgie, de droit canonique, de procédures à suivre pour les nominations qu'on ne peut pas régler à un niveau mondial. Une plus grande décentralisation implique, bien entendu, une meilleure coordination avec la curie romaine.

La curie romaine, rappelons-le, est un organe au service du pape et des évêques locaux ; ce n'est pas une instance jouissant d'un pouvoir propre.

De même que le synode a plaidé pour une revalorisation de l'Église locale autour de l'évêque, il a aussi souhaité que les conférences des évêques jouissent d'une plus grande compétence. Faut-il les faire d'après l'ancien modèle des provinces ecclésiastiques, qui étaient définies d'après une réalité historique et géographique ? C'est une des possibilités évoquées au synode et elle est apparue d'emblée envisageable pour les grands pays du vieux continent européen qui dispose déjà d'une tradition à ce sujet. Il en va autrement dans les Églises plus jeunes.

En fait, ce sont les patriarches de l'Église catholique orientale qui ont joué en la matière un rôle moteur. « Ils ont montré qu'ils jouissaient déjà d'une relative autonomie, inscrite dans le droit de l'Église depuis des siècles. Ils y ont ajouté deux arguments de poids. D'une part, ils ont exorcisé la peur innée de l'autorité centrale devant la décentralisation : c'est une peur tenace, mais faites confiance, ont-ils dit. D'autre part, ils ont montré que, d'un point de vue œcuménique, on ne peut espérer davantage de rapprochement avec les orthodoxes sans une révision de la manière dont fonctionne le ministère de Pierre dans l'Église et donc sans une plus grande décentralisation.

LA COLLÉGIALITÉ DES ÉVÊQUES

Autre problème brûlant discuté au synode : la collégialité, la communion ecclésiale et la subsidiarité, c'est-à-dire la volonté de laisser à chaque instance le soin de prendre ses responsabilités à son niveau, sans devoir attendre tout du niveau supérieur. Selon le cardinal Danneels, « il reste beaucoup à faire en matière de collégialité », et d'abord parce que « les notions de collégialité, de communion, de subsidiarité ne sont pas clairement définies ». « La subsidiarité, telle que la sociologie la définit, n'est pas applicable comme telle à l'Église. D'autre part, on ne peut pas tout résoudre avec la notion trop mystique et trop vague de « communion » ; ça demanderait bien des clarifications ! » Enfin, c'est dans le synode des évêques que s'exerce

principalement leur collégialité, ont souligné de nombreux pères synodaux. Mais il paraît urgent aujourd'hui d'en revoir la méthode de travail, compte tenu de l'expérience des trois dernières décennies. Cela devrait-il faire l'objet d'une assemblée spéciale du synode ou bien faut-il confier le problème à une commission ? Le règlement du synode prévoit d'ailleurs la tenue d'assemblées spéciales et extraordinaires».

LES ÉVÊQUES ET LES PROBLÈMES DU MONDE

Le synode ne s'est pas seulement penché sur des questions internes à l'Église. La responsabilité des évêques

par rapport aux problèmes du monde a aussi longuement retenu l'attention. Il est vrai que les problèmes ne sont pas minces : pauvreté, sida, droits de l'homme, justice et paix, corruption, dette extérieure. « Ces problèmes ont été évoqués pratiquement dans toutes les interventions des évêques des autres continents et ils ont été largement repris dans les propositions. L'option pour les pauvres a été réaffirmée avec force : l'évêque doit être un défenseur des pauvres et vivre lui-même à la manière d'un pauvre».

La pauvreté qui règne dans l'hémisphère Sud a d'ailleurs bien davantage retenu la préoccupation de l'assemblée que les problèmes de solitude existen-

telle qui peuvent ronger un certain nombre d'Occidentaux. Les évêques ont peu évoqué d'autres problèmes plus typiques de l'Occident comme la sécularisation, l'indifférence religieuse, la situation de plus en plus minoritaire de l'Église...

Par ailleurs les évêques ont souligné les relations avec l'islam. Ils ne l'ont pas seulement fait sous la pression de l'actualité aux États-Unis et en Afghanistan, mais dans le cadre du dialogue à promouvoir avec les autres religions. Il n'empêche : « L'Afghanistan a toujours été présent en toile de fond, surtout dans les conversations et dans le non-dit : il y a même eu une prière commune pour la paix dans le cadre du synode.

Les travaux de ce synode qui se sont déroulés dans l'ombre des attentats meurtriers du 11 septembre 2001 aux États-Unis, ont été clôturés le samedi 27 octobre dernier par Jean-Paul II. À cette occasion, il a encouragé les évêques du monde entier à rester unis entre eux et avec lui. Il a également tenu à saluer les évêques de Chine empêchés de se rendre à Rome pour le synode. La cérémonie de clôture s'est donc déroulée, en présence des 238 pères synodaux sur les 247 prévus initialement, certains ayant été empêchés de se rendre à Rome pour le synode et d'autres ayant dû rentrer chez eux avant la fin du synode à cause surtout de la situation internationale.

Avant de se séparer, les pères synodaux ont adressé au peuple de Dieu le message ci-après :

«La Croix du Bénin» — APIC



MESSAGE AU PEUPLE DE DIEU

Au cours de la vingt-troisième Congrégation générale, le jeudi 25 octobre 2001, les pères synodaux ont approuvé le message du synode des évêques au peuple de Dieu, en conclusion de la X^e assemblée générale ordinaire du synode des évêques:

I. INTRODUCTION

1. Rassemblés à Rome au nom du Christ Seigneur, nous, patriarches et évêques catholiques du monde entier, nous étions invités par le pape Jean-Paul II, du 30 septembre au 27 octobre 2001, à évaluer notre ministère dans l'Église à la lumière du Concile Vatican II (1962-1965). Un peu comme les Apôtres, réunis après la Résurrection dans la chambre haute avec Marie, mère de Jésus, nous étions « tous d'un même cœur uni dans la prière », invitant l'Esprit du Père afin qu'il nous éclaire

sur notre charge de serviteurs de Jésus-Christ pour l'espérance du monde (cf. Ac 1, 14).

2. Avec le Successeur de Pierre, qui a annoncé la Bonne Nouvelle à tous les hommes et a parcouru infatigablement la terre entière en pèlerin de la paix, lui dont la présence constante à nos travaux fut une source particulière d'encouragement, nous nous sommes mis à l'écoute de la Parole de Dieu et à l'écoute les uns des autres. Ainsi, ce sont les voix des Églises particulières et celles des peuples qui se sont fait entendre parmi nous, nous permettant de faire l'expérience d'une fraternité universelle que nous aimeraisons vous communiquer par ce Message.

3. Nous avons eu à déplorer l'absence de frères très chers dans le

Seigneur qui n'ont pu venir à Rome. Nous avons aussi entendu avec une profonde émotion le récit du témoignage de plusieurs évêques qui, en ces dernières décennies, ont souffert la prison et l'exil à cause de Jésus. D'autres sont morts par suite de leur fidélité à l'Évangile. Leurs souffrances et celles de leurs Églises locales, loin d'éteindre la lumière de l'espérance chrétienne, l'a rendue plus vive pour le monde entier.

4. Des Supérieurs généraux des Congrégations religieuses ont participé activement à ce synode. Nous avons eu aussi la grande joie d'accueillir des délégués fraternels des autres Églises chrétiennes, des auditeurs, religieux et laïcs, hommes et femmes ainsi que des experts et des interprètes. Nous les remercions tous très cordialement, sans oublier les membres du secrétariat du synode.

ÉGLISE : SYNODE

II. JÉSUS-CHRIST, NOTRE ESPÉRANCE

5. L'Esprit Saint, en nous donnant de nous ouvrir ensemble aux réalités actuelles de la vie des Églises et du monde, a glorifié en nos cœurs le Christ ressuscité, prenant «de son bien pour nous en faire part» (In 16, 14). C'est en effet dans la lumière de la Pâque du Christ, sa Passion, sa Mort et sa Résurrection, que nous avons relu à la fois les tragédies et les merveilles dont nous sommes les témoins aujourd'hui dans l'univers. Pour le dire avec les mots de saint Paul, nous nous sommes trouvés «confrontés au mystère d'iniquité» et au «mystère de la piété» (cf. 2 Th 2, 7 et 1 Tm 3, 16).

6. Tandis qu'à vue humaine, la puissance du mal semble si souvent prendre le dessus, aux yeux de la foi, la tendre miséricorde de Dieu l'emporte infiniment: «Là où le péché a abondé, la grâce a surabondé» (Ro 5, 20). Cet enseignement de l'Apôtre, nous en avons éprouvé la force et la vérité dans le regard même que nous avons porté sur le présent. «Car notre salut est objet d'espérance; et voir ce qu'on espère, ce n'est plus l'espérer: ce qu'on voit, comment pourrait-on l'espérer encore? Mais espérer ce que nous ne voyons pas, c'est l'attendre avec constance» (Ro 8, 24-25).

7. Le refus initial d'obéir à Dieu, racine du péché tel que le révèle l'Écriture Sainte, fut source de division entre l'homme et son Créateur, l'homme et la femme, l'homme et la terre, l'homme et son frère. D'où cette question qui ne cesse d'interroger nos consciences: «Qu'as-tu fait de ton frère?» (Gn 4, 910). Mais il ne faut jamais oublier que le récit du péché est aussi suivi d'une promesse de salut, et celle-ci précède l'histoire du meurtre d'Abel, l'innocent, figure de Jésus. L'Évangile, bonne nouvelle pour toute l'humanité, est proclamé à l'aurore de son histoire (cf. Gn 3, 15).

8. Aujourd'hui encore, cet Évangile est proclamé par toute la Terre. Nous ne saurons donc nous laisser intimider par les diverses formes de négligence du Dieu vivant qui cherchent, plus ou moins sournoisement, à miner l'espérance chrétienne, à la parodier ou à la tourner en dérisoire. Nous le confessons dans la joie de l'Esprit: «Christ est vraiment ressuscité». En son humanité glorifiée, il a ouvert à tous les hommes qui acceptent de se convertir l'horizon de la Vie éternelle.

L'horreur du terrorisme

9. Notre assemblée, en communion avec le Saint-Père, a exprimé sa plus vive compassion pour les victimes des attentats du 11 septembre et pour leurs familles. Nous prions pour elles et pour toutes les autres victimes du terrorisme dans le monde. Nous condamnons de manière absolue le terrorisme que rien ne peut justifier.

Situations de violence

10. Par ailleurs, nous n'avons pu fermer l'oreille, au cours de ce synode, à l'écho de tant d'autres drames collectifs. Il est aussi urgent de prendre en compte les «structures de péché» dont a parlé le pape Jean-Paul II, si nous



voulions frayer de nouvelles voies pour le monde. Selon des observateurs compétents de l'économie mondiale, 80% de la population de la planète vit avec 20% de ses revenus et un milliard deux cent millions de personnes doivent «vivre» avec moins d'un dollar par jour! Un changement d'ordre moral s'impose. La doctrine sociale de l'Église revêt aujourd'hui une pertinence que nous ne saurions trop souligner. Nous, évêques, nous nous engageons à mieux la faire connaître dans nos Églises particulières.

11. Certains maux endémiques, trop longtemps sous-estimés, peuvent conduire au désespoir des populations entières. Comment se taire face au drame persistant de la faim et de l'extrême pauvreté, à une époque où l'humanité possède comme jamais les moyens d'un partage équitable? Nous ne pouvons, entre autres, ne pas exprimer notre solidarité avec la masse des réfugiés et des immigrés qui, suite de la guerre, de l'oppression politique ou de la discrimination économique, sont contraints d'abandonner leur terre, à la recherche d'un travail et dans l'espoir de trouver la paix. Les ravages du paludisme, l'expansion du Sida, l'analphabétisme, le manque d'avenir pourtant d'enfants et de jeunes abandonnés à la rue, l'exploitation des femmes, la pornographie, l'intolérance, le détournement incontrôlé de la religion à des fins de violence, le trafic de la drogue et le commerce des armes... La liste n'est pas exhaustive! Pourtant, au milieu de toutes ces dérives, des humbles relèvent la tête. Le Seigneur les regarde et les soutient: «A cause du malheureux qu'on dépouille, du pauvre qui gémira, maintenant, je me lève, déclare le Seigneur» (Ps 12, 6).

12. Ce qui, peut-être, bouleverse le plus notre cœur de pasteurs, c'est le mépris de la vie, depuis sa conception jusqu'à son terme, et la désagrégation

de la famille. Le non de l'Église à l'avortement et à l'euthanasie est un oui à la vie, un oui à la bonté foncière de la création, un oui qui peut atteindre tout être humain dans le sanctuaire de sa conscience, un oui à la famille, première cellule de l'espérance en qui Dieu se complaît jusqu'à l'appeler à devenir «église domestique».

Artisans d'une civilisation de l'amour

13. Nous remercions de tout cœur les prêtres, les religieux et les religieuses ainsi que les missionnaires. Mais par l'espérance qui vient de Dieu et qui s'est révélée en Jésus de Nazareth, ils s'engagent au service des faibles et des malades et proclament l'Évangile de la vie. Nous admirons la générosité de nombreux militants des causes humanitaires, la ténacité des animateurs des institutions internationales, le courage de ces journalistes qui, sans risques, font œuvre de vérité pour le service de l'opinion publique, l'action des hommes de science, des médecins et du personnel soignant, l'audace de certains entrepreneurs pour la création d'emplois dans des zones réputées difficiles, le dévouement des parents, des éducateurs et des enseignants, la créativité des artistes aussi, et de tant d'autres artisans de paix, qui cherchent à sauver des vies, reconstruire la famille, promouvoir la dignité de la femme, élever les enfants et préserver ou enrichir le patrimoine culturel de l'humanité. En eux tous, nous le croyons, «invisiblement, agit la grâce» (Gaudium et spes, 22).

III. L'ÉVÊQUE, SERVITEUR DE L'ÉVANGILE DE L'ESPÉRANCE

Un appel à la sainteté

14. Le Concile Vatican II a fait entendre un appel universel à la sainteté.

Pour les évêques, celle-ci se réalise dans l'exercice même de leur ministère apostolique, avec «l'humilité et la force» du Bon Pasteur. Une forme très actuelle de la sainteté dont le monde a besoin est cette ouverture à tous qui est la marque distinctive de l'évêque, dans la patience et l'audace de «rendre compte de l'espérance» qui l'habite (IP 3, 15). Pour dialoguer en vérité avec les personnes qui ne partagent pas la même foi, la communion doit d'abord être simple et vraie dans l'Église, de sorte que tous, quelle que soit leur fonction en son sein, «conservent l'unité de l'Esprit par le lien de la paix» (Ep 4, 3).

Lutter contre la pauvreté avec un cœur de pauvre

15. Autant il existe une pauvreté qui aliène, et il faut lutter pour en délivrer ceux qui la subissent; autant il peut y avoir une pauvreté qui libère les énergies pour l'amour et le service, et c'est cette pauvreté évangélique que nous voulons mettre en pratique. Pauvres devant le Père, comme Jésus dans sa prière, ses paroles et ses actes. Pauvres avec Marie, dans la mémoire des merveilles de Dieu. Pauvres devant les hommes, par un style de vie qui attire à la Personne du Seigneur Jésus. L'évêque est le père et le frère des pauvres. Il ne lui faut pas hésiter, quand cela est nécessaire, à se faire la voix des sans voix afin que leurs droits soient reconnus et respectés. Il a, en particulier, à «faire en sorte que, dans toutes les communautés chrétiennes, les pauvres se sentent «chez eux»» (Novo millennio ineunte, 50). C'est alors que, tournés ensemble vers notre monde dans un grand élan missionnaire, nous pourrons lui dire la joie des humbles et des cours purs, la force du pardon, l'espérance que les affamés et les assoiffés de justice soient enfin comblés par Dieu.

Communion et collégialité

16. Le terme de «communion» (*koinonia*) appartient à la Tradition chrétienne indivise d'Orient et d'Occident. Il puise toute sa vigueur dans la foi en Dieu, Père, Fils et Esprit. C'est ce mystère des relations d'unité et d'amour dans la Trinité sainte qui est à la source de la communion dans l'Église. Au service de la communion, la «collégialité» se réfère au collège des apôtres et de leurs successeurs, les évêques, unis étroitement entre eux et avec le pape, successeur de Pierre. Ensemble, toujours et partout, ils enseignent avec un «charisme certain de vérité» (St Irénée, Adversus haereses IV, 26, 2) la même foi et la proclament aux peuples de la terre (Dei Verbum, 8). Communion et collégialité, pleinement vécues, concourent jusqu'à l'équilibre humain et spirituel de l'évêque. Elles favorisent le joyeux rayonnement de l'espérance des communautés chrétiennes et leur enthousiasme missionnaire.

Un combat spirituel

17. Le Concile Vatican II, cette «grande grâce dont l'Église a bénéficié au vingtième siècle», reste comme une «boussole fiable pour nous orienter sur le chemin du siècle qui commence» (Novo millennio ineunte, 57). C'est donc en étant fidèles à son enseignement sur l'Église, sacrement d'unité, que nous pourrons, sur toute la face de la terre, servir l'Évangile de Jésus-Christ pour

(Lire la suite à la page 10)

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

LE BÉNIN, FOISONNEMENT CHRÉTIEN OU PAGAILLE RELIGIEUSE !

Nul ne peut ignorer l'essor qu'ont connu les Églises et sectes de toutes sortes depuis le renouveau démocratique au Bénin. Une étude controversée de l'Action pour la Recherche et la Croissance des Églises au Bénin a recensé 430 églises sur le territoire national, allant des petites églises «paillotes» rassemblant quelques fidèles dans les villages les plus reculés de la campagne, en passant par les nouveaux mouvements charismatiques protestants souvent d'origine américaine, nigériane ou ghanéenne; les Églises évangéliques traditionnelles telles que l'UEEB et les Assemblées de Dieu, les Églises indépendantes africaines telles que le christianisme céleste, les petites églises orthodoxes béninoises d'origine incertaine, jusqu'aux Églises historiques que sont l'Église Méthodiste et l'Église Catholique.

Les statistiques de cette étude ont été vivement contestées par l'abbé Raymond Goudjo dans un article de la «Croix du Bénin» au mois de juillet 2001. L'abbé Goudjo dénonce les chiffres avancés comme «surgonflés et fallacieux», y voyant une stratégie de certaines églises évangéliques visant à s'établir comme majoritaire au Bénin. Certes la méthodologie de cette étude et certaines de ces analyses laissent à désirer, comme l'ont reconnu plusieurs protestants avec qui j'ai discuté. La méthodologie du recensement était peu sûre, ne comptant que sur ceux qui étaient présents dans leur église le jour même du recensement. Dans les analyses, les auteurs ont choisi de regrouper sous l'étiquette «évangélique» toute gamme d'Églises avec des doctrines ou idéologies très différentes et qui ne s'entendent guère entre elles. Ainsi nous retrouvons dans la même catégorie l'UEEB et l'Église Internationale de la Foi Agissante, une Église évangélique traditionnelle et une Église prônant une doctrine de «délivrance» et de «prospérité», une doctrine très mal vue par les évangéliques traditionnels.

Mais la question qu'il faut se poser est peut être celle-ci: «Pourquoi cette affluence d'Églises et sectes au Bénin?»

Qu'est-ce que cela représente ? Bien sûr, nous croyons à l'œuvre de l'Esprit Saint, mais dans une telle diversité ? On pourrait en douter ! Et qui signifie ces beaux passages de l'Évangile de saint Jean qui nous invite à l'unité :

«Que tous soient un, comme moi, Père, tu es en moi, et moi en toi. Qu'ils soient un, en nous, eux aussi, pour que le monde croie que tu m'as envoyé.» (Jn 17, 21)

Loin de nous de vouloir limiter l'œuvre de l'Esprit ou de vouloir «récupérer» toutes les traditions de l'histoire, mais notre esprit critique nous impose certaines interrogations. Nous n'avons pas le droit de douter de la sincérité de ceux qui appartiennent à d'autres traditions religieuses ou qui, dans leurs recherches, passent par ces Églises.

Mais nous avons le droit et le devoir de questionner des doctrines ou idéologies qu'un pasteur de l'UEEB a qualifiées de «stromperies» et qui jouent sur les souffrances des gens. Est-ce que cette affluence ne reflète pas plutôt les clivages de notre société, les divisions qui nous séparent toujours ?

Le Bénin serait-il devenu un marché libre, une zone franche religieuse ? Tout en respectant la liberté religieuse, cela est à craindre. Mongo Béti a écrit «Le pauvre Christ de Boma», est-ce qu'il y aurait des pauvres Christ dans tous les coins du Bénin ? Je ne le crois pas car il nous appelle à être un.

À nous catholiques toutefois de voir ce qui manque dans nos communautés. Mais, ici aussi, attention, car ce n'est pas en «improvisant» que nous servons la Vérité. L'accueil et l'écoute sont peut-être les premiers pas à prendre dans notre engagement pour l'évangélisation et le développement; car ce que les gens cherchent surtout, c'est une chaleur humaine qui les soulage aux moments difficiles.

Patrick Claffey, svd
School of Oriental and African studies, University of London, UK
(ancien curé de la paroisse de Béthés - Diocèse de Parakou)

UNE PREMIÈRE DANS L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE AU BÉNIN : CONGRÈS EUCHARISTIQUE NATIONAL

(Suite de la première page)

du sacrifice rédempteur, la Conférence épiscopale du Bénin, nous offre une année d'expérience particulière de la présence réelle du Christ et de la Communion ecclésiale.

En langage officiellement, chacun dans son diocèse respectif, le 25 novembre dernier, en la solennité du Christ Roi, cet événement heureux et sans précédent au Bénin, nos évêques, en union avec le cardinal Gantin et le Saint-Père, invitent le peuple de Dieu à vivre un profond renouvellement de sa vie chrétienne; ils invitent le peuple de Dieu à redécouvrir la place essentielle de l'Eucharistie qui construit l'Église-Famille de Dieu et qui lui donne de témoigner, chaque jour, de l'Amour du Christ plus fort que la mort.

Mais comment y arriver surtout en ce tout début du troisième millénaire, si nous ne nous arrêtons pas un instant pour, devant Dieu et avec sa grâce, et en communauté ecclésiale, pour réfléchir et méditer sur notre appartenance à l'Église-Famille, sur l'Eucharistie qui est la manifestation suprême de l'Amour du Père dans l'Esprit, sur comment nous comprenons et vivons le «Pater» (Notre Père), belle et profonde prière que le Christ nous a enseignée entre autres ?

Y prendre part bien conscientieusement, c'est déjà nous remettre en cause pour.

— mieux vivre notre vie de chrétien;
— mieux nous armer pour le combat contre la misère, la faim, la pauvreté;

— mieux nous accepter les uns les autres et lutter contre les clivages de notre société;

— mieux nous armer pour briser les différentes barrières que nous nous sommes malheureusement dressées;

— mieux nous armer pour faire taire nos mesquineries, nos haines, notre esprit de revanchard;

— mieux nous armer pour éliminer nos vilaines comportements et nos tares qui ne font que retarder le développement durable du cher Bénin;

— mieux participer effectivement au développement de l'homme et de tout homme;

— mieux nous aider à nous dépouiller du viel homme, à nous convertir. Et Dieu seul sait que nous en avons besoin, réellement besoin !

Le Congrès eucharistique national est alors le bienvenu. Ses initiateurs ont été bien inspirés par le Seigneur. Les fils et filles du Bénin du Renouveau démocratique en ont véritablement un grand besoin. Rendons donc grâce à Dieu. Et faisons en sorte qu'à l'issue de ce Congrès, l'on puisse dire de nous, peuple de Dieu qui est au Bénin: *voyez comment ils s'aiment! Voyez comment le Christ, source de l'Amour sans borne, rayonne en eux!*

Sans nul doute, les initiateurs de ce Congrès seront-ils heureux de notre participation active.

Que ce Congrès soit alors pour chacun de nous, source de conversion,

— pour que vive et prospère notre Église-Famille !

— pour que vive et prospère le Bénin du Renouveau démocratique !

Barthélémy Assogba Cakpo

célébrés dans le cadre de cette fête à savoir saints Michel, Gabriel et Raphaël.

Après la communion, une allocution retracant le bilan des dix années de l'existence de la paroisse au point de vue pastoral fut prononcée par le président du comité paroissial M. Gervais Ountin.

Des cadeaux, signes de reconnaissance des fidèles de la paroisse, ont été offerts à Monseigneur Agboka. Agapes fraternelles et diverses réjouissances meublèrent le reste de la journée à l'issue de la messe.

Puisse le Seigneur, par l'intercession de saint Michel archange, donner à notre évêque longévité et nous aider à approfondir notre foi.

Loïc Hector Tchaounka
Jeune paroissien

PAROISSE SAINT-MICHEL D'ABOMEY : SE SOUVENIR ET RENDRE GRÂCE

«Ce jour que fit le Seigneur est un jour d'allégresse et de joie. Alléluia.»

Oui, un jour d'allégresse et de joie fut ce dimanche 30 septembre 2001. En effet, c'est ce jour que la paroisse Saint-Michel de Djéghé, Abomey, a rendu grâce au Seigneur pour ses 10 ans d'existence, les 75 ans de vie et les 38 ans d'épiscopat de son Excellence Monseigneur Lucien Monsi-Agboka.

En prélude à la célébration de cette triple action de grâce, une récollection sur la vie de foi, d'espérance et de

charité des fidèles de cette paroisse depuis dix ans fut prêchée par l'abbé Joseph Babatoundé les 27, 28 et 29 septembre 2001.

Cette récollection fut clôturée le samedi 29 septembre, à 19 heures, par une messe d'action de grâce en l'honneur des archevêques saints Michel, Gabriel et Raphaël. Célébrée par l'abbé Alexis Massolokonon, curé de ladite paroisse, cette messe était précédée d'une procession aux flambeaux. Ce même samedi eut lieu une soirée récréative meublée par des sketches et de chants animés par

les jeunes et le groupe du Renouveau charismatique de la paroisse. Le dimanche 30 septembre, tous les fidèles de la paroisse, parés de leurs plus beaux habits, étaient au rendez-vous à 10 heures pour la messe pontificale présidée par son Excellence Monseigneur Lucien Monsi-Agboka entouré des abbés Alexis Massolokonon et Jean Dakossi, respectivement curé et vicaire de la paroisse.

Dans son homélie de circonstance, le prélat, après avoir fait la distinction entre les mauvais et les bons anges, a insisté sur la bienveillance de ceux qui sont

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

PORTO-NOVO : ITA-DJÈBOU OFFRE SON DEUXIÈME FILS À LA DIGNITÉ SACERDOTALE

« Comment rendrai-je au Seigneur tout le bien qu'il m'a fait ? J'élèverai la coupe du salut en invoquant le nom du Seigneur ». Ps 115, 12-13

Ces paroles qui ont résonné dans le cœur de Wanyinou Chelbin depuis sa tendre enfance, trouvent en ce jour, 22 septembre 2001, en la paroisse Cour-Immaculé-de-Marie d'Ita-Djèbou, leur réalisation complète : Chelbin est prêtre à jamais. Merveille de Dieu !

Fils ainé de Michel Honvo et de Sabine Agonou depuis le 15 septembre 1970, il suspend ses études au Lycée Béhanzin de Porto-Novo, après avoir entendu l'appel du Seigneur. En 1990, et sous le regard bienveillant du père Jésus Argenrich, ancien curé de la paroisse Saint-François-Xavier de Porto-Novo, il fit son entrée au séminaire Notre-Dame-de-Fatima sis à Parakou.

Homme d'une intelligence vive, admirable, au cœur d'or, serein et jovial, il a su tirer grand profit de ses onze années de formation sacerdotale. Et aujourd'hui, le voici ; le voici qui chante : « Voici que je viens, Seigneur, faire ta volonté ».

La célébration eucharistique a débuté aux environs de 10 h 30 avec l'impre-

sionnant cortège des prêtres venus nombreux accompagner leur jeune frère à l'autel du Seigneur, coiffé par son Excellence Monseigneur Marcel Honrat Léon Agboton, évêque de Porto-Novo.

La paroisse d'Ita-Djèbou, devenue trop exiguë, en la circonsistance, pour contenir la foule immense des fidèles venus de toutes parts, a retenu des cris de joie, de chants liturgiques aux couleurs culturelles du milieu et savamment composés pour l'événement même.

C'est au cœur de cette ambiance de solennité qu'apparaît, tel un serviteur prêt à exécuter l'ordre de son maître, l'abbé Chelbin, le nouvel élu. Les ques-



Abbé Chelbin Wanyinou Honvo et S. Exc. Mgr. Marcel Agboton

tions : « Qui enverrai-je ? Qui ira pour nous ? » jadis posées par Yahvé en Isaïe 6,8 trouvent alors chez lui leur réponse décisive : « Me voici, envoie-moi ». Ce consentement exprimé avec éclat et brio dans le « oui, je le veux avec la grâce de Dieu », est la preuve tangible de son irritation joyeuse dans la longue file mais insuffisante encore de prêtres, serviteurs de Jésus-Christ.

Sur son visage ne se lisait qu'une symbiose de joie et inquiétude. Joie, que tel un clerc, il brillera éternellement devant la face du Seigneur Dieu, et inquiétude parce que ne se sentant pas digne de la mission qui lui sera dévolue.

Mais Dieu qui sonde les coeurs et les reins saura convertir sa faiblesse en force pour conduire à bon port le troupeau qui lui sera confié.

Avec la grâce de Dieu, il vivra les voeux de chasteté, d'obéissance et de pauvreté qui le configureront au Christ Prêtre par excellence pour le salut des âmes. Et pour ce faire, l'Eucharistie, mémorial du sacrifice de la croix, sera son souverain renfort. C'est d'ailleurs là le grand conseil que lui a paternellement prodigué Monseigneur Agboton dans son homélie fort simple mais pénétrante.

Pour le prélat de Porto-Novo, l'abbé Chelbin doit accorder une place considérable à l'Eucharistie quotidienne, en ce sens qu'elle renferme d'enrichissantes ressources galvanisatrices d'une vie spirituelle édifiante et féconde. C'est là qu'il puisera les forces nécessaires pour combattre le mal et conduire le troupeau de Dieu aux vertus putrifiantes.

Notre prière est que l'abbé Chelbin Honvo soit vraiment à la hauteur de sa mission en étant pour chacun et pour tous la bonne odeur de Dieu et le Doux Christ de la terre.

Abraham S. Avoces
Séminariste

TOVIKLIN : DOUBLE ANNIVERSAIRE

Samedi 04 novembre 2000 à Lokossa, dimanche 04 novembre 2001 à Toviklin. Pour le cœur qui se souvient et sait rendre grâce, il suffit de peu pour se rendre compte qu'il y a déjà un an que Son Excellence Monseigneur Victor Agbanou fut sacré évêque au service du diocèse de Lokossa. Un an d'ordination épiscopale, c'est un événement qui mérite bilan et action de grâce. Pour le cadre, le prélat a choisi la paroisse de Toviklin.

Ce choix, s'il faut en dire un mot, ne porte aucun griffe du hasard. Il est purement providentiel. Qu'on se souvienne que Monseigneur Agbanou se veut l'évêque des pauvres. Voilà le lieu d'où nous voudrions nous tenir pour une lecture de ce choix. Monseigneur aurait pu choisir de fêter à Lokossa — à la cathédrale — et journailler de tous les honneurs et convenances assortis à pareil événement. Mais il a porté son choix sur Toviklin, un pauvre village perdu dans un coin du Mono-nord, véritable quartier des « anawin de Yahvé ». On comprend donc que choisir de fêter à Toviklin ne peut être que la concrétisation, la traduction dans les faits d'une pastorale orientée en faveur des pauvres. C'est là aussi le dévoilement de la personnalité d'un homme qui n'aime ni le faste, ni le cor, ni les cris.

Nous parlions de providence qui est à l'œuvre dans le choix. Elle est encore plus manifeste en ce sens où justement cette année, la paroisse Sainte-Famille de Toviklin s'apprête à fêter le 15^e anniversaire de sa création. On comprend alors qu'elle accueillit avec joie le désir de l'évêque et opta donc de fêter conjointement les deux anniversaires.

Dimanche 04 novembre 2001, il sonnait 10 heures. Toute la paroisse

accueillait Monseigneur Agbanou à l'entrée du village dans les acclamations et les chants. Monseigneur traversa l'eau de paix versée par terre, et la procession s'embraya vers l'enceinte de la mission qui brillait de mille feux aux couleurs riches et diverses dominées par le tissu uniforme du jour.

La messe prévue pour la circonstance a commencé à 10 h 20 mn. Après le mot de bienvenue du père Antonin Anatô, curé de la paroisse, et la prière d'ouverture, Monseigneur a procédé à la bénédiction du splendide calvaire et de la piéta qui y est intégrée. Ce calvaire est un véritable joyau méticuleusement dressé pour la dévotion des fidèles. Il sera, pour le peuple de Toviklin, le signe visible et permanent de la rédemption du Christ, un véritable lieu de ressourcement spirituel. Toujours au cours de la même cérémonie, vingt-deux fidèles ont reçu le sacrement de la confirmation. Un geste fort parlant de la démarche du pasteur venu à Toviklin pour confirmer son peuple dans la foi. Ces vingt-deux confirmés portent une noble et lourde tâche de témoignage pour le rayonnement du règne de Dieu.

C'est ce Dieu que le prélat, dans son homélie, a remplacé au cœur de l'événement et de tout ce qui se vivait autour de lui : « Non pas à nous, Seigneur, non pas à nous, mais à ton Nom rapporte la gloire... » (Ps 113^b). Tels sont ses premiers mots qui le dévêtent d'honneur et de gloire pour en revêtir le Créateur. Émerveillé, l'évêque de Lokossa n'a pas pu se garder de s'interroger sur le mystère de l'amour de Dieu et de son être : « Qui donc est Dieu pour nous aimer ainsi ? ». L'amour de Dieu fait merveille

et c'est cela que Monseigneur Agbanou est venu célébrer à une triple dimension :

— célébration de la manifestation du Christ parmi nous à travers ses pasteurs (évêques et prêtres) qui dynamisent la vie de l'Église. Pas de prêtres, pas de paroisses et donc pas d'anniversaire ;

— célébration de l'amour du Seigneur à travers ses sacrements et plus particulièrement en ce jour à travers celui de la confirmation ;

— célébration encore plus grande de l'amour du Christ à travers la bénédiction du calvaire où la croix du Christ dressée sur le monde nous inonde d'amour.

C'est en terme de cet amour et non en terme de réalisation que le prélat a voulu faire le bilan inhérent à cet anniversaire. En terme d'amour on peut rendre grâce pour les bonnes volontés qui promeuvent les paroisses à travers la générosité de l'un et l'autre fidèle. On est forcé de croire que nous sommes capables de nous assurer notre propre développement, a avancé Monseigneur Agbanou. C'est cela qui fait la fierté de l'évêque qui compte sur son peuple et l'invite à plus d'amour pour sa terre ainsi de construire le diocèse.

Enfin Monseigneur Agbanou s'est adressé aux prêtres en lettres d'exhortation à tenir éveillé le peuple de Dieu. Le peuple en effet attend de marcher quand ses pasteurs se lèvent ; de courir quand ses pasteurs marchent ; et de voler quand ses pasteurs courrent. Voilà ce dont il faut être conscient. « L'heure est donc venue de ne plus négocier notre temps avec le Seigneur ». Tels étaient les derniers mots de l'homélie.

À la fin de la célébration, dans son mot de remerciement à l'endroit de Monseigneur et des prêtres présents, le curé n'a pas oublié ceux qui l'ont précédé et exercé dans le champ du Seigneur à Toviklin. Nous nommons le feu père Monseigneur Robert Sastre, le père Cadieu Clément, le père Ambroise Médégnan, le feu père Moïse Acakpo, le père Célestin Savy, le feu père Michel-Ange Codjo, le père Dorothée Ségnho sans oublier les sœurs du Sacré-Cœur. Un clin d'œil particulier a été fait au père Raoul Akpaka, premier curé de la paroisse de Toviklin qui, pendant douze ans a conduit le troupeau.

Après la messe, les invités se sont régalés autour des tables confortablement dressées.

Le date du 04 novembre restera dans le cœur historique de Toviklin qui a connu en ce jour une affluence sans pareille : une vingtaine de prêtres, une trentaine de religieuses, les amis et parents de Monseigneur Agbanou, les ressortissants de Toviklin venus de partout, l'immense peuple des fidèles et l'immense foule des curieux. À vivre l'événement on pourrait reprendre ce refrain en écho au Psalmiste : « Oui il est bon de vivre ensemble et d'être unis... ». Tous les « Tovi-Klan » (frères séparés) étaient tous réunis au pied de la Croix du Christ pour rendre grâce. Tovi-klin ! S'il pouvait se refuser de porter le destin de son nom et combattre en son sein la division de ses enfants, il s'appellerait d'un nom nouveau que l'histoire lui donnerait. Pourquoi pas « Carrefour de fraternité » ? Ce fut d'ailleurs le dernier aveu du père curé de la paroisse : « L'Église a de grandes ambitions pour Tovi-klin et veut en faire le carrefour de réconciliation ».

Pierre Edaye-Dokou, Séminariste à Saint-Gall

EGLISE : SYNODE

ROME : DIXIÈME SYNODE DES ÉVÊQUES

(Suite de la page 7)

l'espérance du monde. L'amour de l'unité n'a rien d'une indifférence aux courants contraires à cette vérité qui brille sur le Visage du Christ: Ecce homo (Jn 19, 5). Un tel amour peut conduire le pasteur à alerter son peuple, en veilleur et prophète, sur les distorsions qui menacent la pureté de l'espérance chrétienne. Il peut le conduire à s'opposer à tout slogan ou attitude qui, en prétendant «réduire à néant la Croix du Christ» (1 Co 1, 17), voile du même coup le vrai visage de l'homme et sa sublime vocation de créature appelée à partager la vie divine.

Allez donc...» (Mt 28, 19)

18. En présidant chaque jour l'Eucharistie pour son peuple, l'évêque s'unit au Christ crucifié et ressuscité dans son offrande au Père, renouvelant en lui-même l'acte de Jésus: «donner sa chair pour la vie du monde» (Jn 6, 51). Au cours de ce Synode, nous nous sommes renouvelés dans ce ministère qui n'est autre que d'annoncer à tous le dessein de salut de Dieu, de célébrer sa miséricorde en communiquant par les sacrements de la vie nouvelle et d'enseigner sa loi d'amour en témoignant de sa présence «tous les jours jusqu'à la fin du monde» (Mt 28, 20). «Allez donc...»: cet envoi missionnaire s'adresse à tous les baptisés, prêtres, diacones, personnes consacrées, laïcs. À travers eux, il atteint «toute la création» (Mc 16, 15).

Artisans de l'unité

19. «Faire de l'Eglise la maison et l'école de la communion» (*Novo millennio ineunte*, 43) par l'accueil de tous, la *lectio divina*, la Liturgie, la Diaconie et le Témoignage: tel est le défi spirituel et pédagogique qui donnera à l'évêque de nourrir la foi des uns, de réveiller celle des autres, de l'annoncer à tous avec assurance. Il ne cessera de soutenir la ferveur des paroisses et les entraînera, avec les curés qui en ont la charge, dans un élan missionnaire. Mouvements petites communautés, services de formation ou de charité, qui forment le tissu de la vie chrétienne, bénéficieront de sa vigilance et de son attention. Tel un bon tisserand de l'unité, l'évêque, avec les prêtres et les diacones, discernera et soutiendra tous les charismes en leur merveilleuse diversité. Il les fera concourir à cette mission unique de l'Eglise: rendre témoignage, au milieu du monde, à la bienheureuse espérance qui est en Jésus-Christ, notre unique Sauveur.

20. «Père, que tous soient un, comme toi Père tu es en moi et que je suis en toi, qu'ils soient en nous eux aussi, afin que le monde croie que tu m'as envoyé» (Jn 17, 21). Cette prière est «à la fois un impératif qui nous oblige et une force qui nous soutient». Avec le pape Jean-Paul II nous exprimons notre espérance «que soit retrouvé en plénitude cet échange de dons qui a enrichi l'Eglise au premier millénaire» (*Novo millennio ineunte*, 48). L'engagement irrévocable du Concile Vatican II pour la pleine

communion entre chrétiens, appelle l'évêque à se livrer avec amour au dialogue œcuménique et à former les fidèles à sa juste compréhension. Nous sommes convaincus que l'Esprit Saint œuvre en ce début du troisième millénaire dans le cœur de tous les fidèles du Christ en vue de cette unité, grand signe d'espérance pour le monde.

Ministres du Mystère

21. Le Synode tient à dire un merci très chaleureux des évêques à tous les prêtres, leurs principaux collaborateurs dans la mission apostolique. Servir l'Évangile de l'espérance, c'est susciter un renouveau de ferveur pour que l'appel de Dieu à sa vigne soit entendu. Grâce à une confiance et une amitié cordiale avec ses prêtres, l'évêque rehausse l'estime de leur ministère, souvent méconnu dans une société tentée par les idolâtries de l'avoird, du plaisir et du pouvoir. Ministère apostolique et mystère de l'espérance sont indissociables. Donner la priorité à cet appel et à la prière pour demander des «pasteurs selon le cœur de Dieu», ce n'est pas sans-estimer les autres vocations. Au contraire, c'est rendre possible leur croissance et leur fécondité. Que les diacones permanents, qui rappellent à tous les membres de l'Eglise qu'ils ont à imiter le Christ Serviteur, trouvent également ici l'expression de notre soutien et de nos encouragements.

La vie consacrée

22. Notre reconnaissance va encore à toutes les personnes consacrées, vouées à la contemplation et à l'apostolat. Témoins privilégiés de l'espérance du Royaume qui vient, leur présence et leur action permettent souvent à notre ministère apostolique d'atteindre les personnes aux frontières les plus reculées de nos diocèses, là où, sans eux, le Christ ne serait pas connu. Par leur fidélité à l'esprit de leurs fondateurs et la radicalité de leurs choix, «ils sont à l'Évangile ce qu'est une partition chantée par rapport à une partition notée» (S. François de Sales, Lettre CCXXIX [6 Octobre 1604]; œuvres XII, Annecy, Dom Henry Benedict Mackey, o.s.b., 1892-1932, pp. 299-325).

La mission des laïcs

23. Les laïcs retrouvent aujourd'hui la part qui leur revient dans l'animation des communautés chrétiennes, la vie liturgique, la formation théologique et le service de la charité. Que soient remerciés et vivement encouragés les catéchistes ainsi que ces femmes et ces hommes qui, selon leurs divers talents, consacrent tant d'énergie à ce labeur, en communion avec les prêtres, les diacones, les religieux et les religieuses. Nous sentons comme un devoir de rendre grâce, très spécialement, pour le témoignage d'amour de tous ceux qui offrent leurs malades ou leurs souffrances avec Jésus et Marie au pied de la Croix pour le salut du monde.

24. Les évêques sont, pour leur part, désireux de promouvoir la vocation première des laïcs qui est de témoigner de l'Évangile dans le monde. Par leur

engagement familial, social, culturel, politique, et leur insertion au cœur de ce que le pape Jean-Paul II a appelé les «œuvres modernes», en particulier dans l'univers des médias ou pour la sauvegarde de la création (*Redemptoris missio*, 37), qu'ils continuent de combler le fossé qui sépare la foi de la culture. Qu'ils se rassemblent en un apostolat organisé pour être aux premières lignes de cette lutte nécessaire pour la justice et la solidarité qui rend espoir et sens au monde.

Théologie et inculcation

25. Conscients de la magnifique diversité que nous représentons en ce synode, nous, évêques, avons repris le thème majeur de l'inculturation. Notre désir est de reconnaître les «essences du Verbe» dans les sagesse, les créations artistiques et religieuses, les richesses spirituelles des peuples au cours de leur histoire. L'évolution des sciences et des techniques, la révolution de l'information au plan mondial, tout nous impose de courir à nouveau l'aventure de la foi, avec l'énergie, l'audace et la lucidité qui furent celles des Pères de l'Eglise, théologiens, saints et pasteurs, en des temps de troubles et de mutations comme ceux que nous connaissons.

26. C'est la vie tout entière de nos communautés qui est concernée par ce long travail de mûrissement et de dialogue. Mais, pour redire la pure foi des origines en fidélité à la Tradition et dans un langage neuf et compréhensible, nous avons besoin de la collaboration de théologiens expérimentés. Nourris du *sentire cum Ecclesia* qui a inspiré leurs grands devanciers, ils nous aideront, eux aussi, à être serviteurs de l'Évangile de Jésus-Christ pour l'espérance du monde en poursuivant avec joie, prudence et loyauté, le dialogue interreligieux dans l'esprit de la Rencontre d'Assise en 1986.

IV. CONCLUSION

Nous élargissons notre regard vers vous, frères et sœurs en humanité, qui recherchez une terre de justice, d'amour, de vérité et de paix. Puisse ce Message vous soutenir dans votre marche!

Aux responsables politiques et économiques

27. Les Pères du Concile Vatican II, dans leur Message aux gouvernements, avaient osé leur dire: «Dans votre cité terrestre et temporelle, Dieu construit sa cité spirituelle et éternelle». C'est pourquoi, en ayant bien conscience de nos propres limites et de notre rôle d'évêques, sans aucune prétention au moindre pouvoir politique, nous osons, à notre tour, nous adresser aux responsables du monde politique et économique: Que le bien commun des personnes et des peuples soit le motif de votre action. Il n'est pas hors de votre portée de vous concerter, le plus largement possible, pour faire œuvre de justice et de paix. Nous vous demandons de porter votre attention sur ces points du globe qui ne font pas la «une» des journaux télévisés

et où des frères humains meurent soit à cause de la faim soit faute de médicaments. Le maintien de graves disparités entre les peuples menace la paix. Comme le pape vous l'a expressément demandé, soulagez le poids de la dette extérieure des pays en voie de développement. Défendez tous les droits de l'homme, notamment celui de la liberté religieuse. Avec respect et confiance, nous vous prions de vous souvenir que tout pouvoir n'a d'autre sens que le service.

Appel aux jeunes

28. Et vous, les jeunes, vous êtes «les sentinelles du matin». C'est le pape Jean-Paul II qui vous a donné ce nom. Qu'est-ce que le Seigneur de l'Histoire vous demande pour construire une civilisation de l'amour? Vous avez un sens aigu des exigences de l'honnêteté et de la transparence. Vous ne voulez pas vous laisser enrôler dans des campagnes de division ethnique ni vous laisser gagner par la gangrène de la corruption. Comment être ensemble disciples de Jésus et actualiser sa charte proclamée sur le mot des beatitudes? Cette charte ne rend pas caduques les dix commandements inscrits sur les tables de chair de votre cœur. Elle les avive et leur donne une splendeur rayonnante, capable de gagner les cœurs à la Vérité qui libère. Elle vous dit à chacun, à chacun: «Aime Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force et de tout ton esprit; et ton prochain comme toi-même» (Lc 10, 27). Soyez unis à vos évêques et à vos prêtres, témoins publics de cette Vérité, Jésus notre Seigneur.

Appel pour Jérusalem

29. Enfin nous nous tournons vers toi, Jérusalem, Cité où Dieu s'est manifesté dans l'histoire: Nous prions pour ton bonheur! Puissons tous les fils d'Abraham se rencontrer à nouveau chez toi, dans le respect de leurs droits respectifs. Que tu demeures, pour tous les peuples de la terre, un symbole inépuisable d'espérance et de paix.

Spes nostra, salve!

30. Marie très sainte, Mère du Christ, tu es la Mère de l'Eglise, la Mère des vivants. Tu es la Mère de l'Espérance. Nous savons que Tu nous accompagnes toujours sur les chemins de l'histoire. Intercede pour tous les peuples de la terre, afin qu'ils trouvent, dans la justice, le pardon et la paix, la force de s'aimer comme les membres d'une même famille!



L'ISLAM EN AFRIQUE : DYNAMISME RELIGIEUX ET FAILLITE DE L'ÉTAT

À l'heure où le terrorisme et le contre-terrorisme sous leurs aspects les plus spectaculaires conduisent l'opinion à tenter de mieux comprendre l'islam et ses pratiques politiques, la situation de l'islam en Afrique apparaît singulière et généralement, mal connue.

Plus de 120 millions de personnes, soit le tiers de la population d'Afrique noire, seraient aujourd'hui islamisées, avec les plus fortes concentrations en Afrique de l'Ouest: on peut évoquer le Nigeria, premier pays musulman du continent, la prédominance de l'islam au Sénégal, au Mali ou au Niger, et sa situation majoritaire dans bien des pays où le catholicisme est aussi fortement implanté (Côte d'Ivoire ou Burkina). Il domine dans la Corne de l'Afrique (Somalie, Djibouti, Soudan), reste plus résiduel en Afrique centrale et en Afrique australe, où il progresse cependant.

ANCIENNETÉ DE L'ISLAM...

Comme le souligne l'un des bons connaisseurs de l'islam politique en Afrique noire, René Otayek (1), l'islam est une réalité fort ancienne en Afrique, où il a commencé à éssaimer depuis plus d'un millénaire, et où il a constitué la matrice de grands États théocratiques à partir du XI^e siècle (empire du Mali, empire songhai ou du Kanem-Bornou). Les confréries transnationales d'inspiration soufie (qadriya, tijanyia, ou mouridisme) ont été plus récemment des éléments d'une structuration très spécifique de l'islam subsaharien. Et la colonisation, paradoxalement, a coïncidé avec une nouvelle phase d'expansion de la religion musulmane, notamment à titre de résistance politique et culturelle. Dynamique qui s'accélère après les indépendances, alors qu'il semble devoir dans un premier temps triompher l'idéologie du développement, qui promeut des élites formées à l'occidentale. Leur échec redonne toute sa vigueur au phénomène religieux. «La réurgence de l'islam a partie directement liée avec l'échec du développement et la faillite de l'Etat postcolonial, et elle s'alimente aujourd'hui aux frustrations nées des rigueurs de l'ajustement structurel et des tâtonnements de la démocratie», note René Otayek, qui indique qu'il faut sans doute moins parler de «révélations» que d'une nouvelle «visibilité» de l'islam, liée aux crises de l'État-nation.

... ET NOUVELLE VISIBILITÉ DE SES MANIFESTATIONS

«Dans les cités fortement islamisées... de partout les minarets des mosquées, certaines monumentales, s'élancent vers le ciel et il n'y a pas un quartier qui n'ait son école coranique ou sa médersa... Mais la présence de l'islam s'affirme également dans les villes longtemps réputées réfractaires comme Lagos, Abidjan ou Ouagadougou... dans tous les cas l'islam mobilise massivement ainsi qu'en témoignent les vastes rassemblements populaires auxquels donnent lieu la prière du vendredi, les fêtes musulmanes, le culte des saints ou les pèlerinages locaux... ce regain de religiosité s'accompagne en outre de l'élosion d'une sociabilité islamique qui exprime la multiplication d'associations à finalité aussi bien socio-économique que ludique, éducative ou

«révèle, quand elle ne l'accentue pas, la fragilité de l'Etat post-colonial».

**L'UNIVERSITÉ
POLITIQUE ENCORE FAIBLE**

Pour autant, l'islam n'apparaît pas comme le pourvoyeur d'une élite islamisée de recharge, capable d'entrer en concurrence avec les élites traditionnelles qui figurent comme des médiateurs pacifiques entre la religion populaire et l'Etat. Dans ces conditions, la revendication politique qui consisterait à inscrire le procès de l'occident et à réclamer l'islamisation de l'Etat reste marginale et ponctuelle. «Cet activisme islamique n'est que très exceptionnellement une remise en cause directe, frontale de l'Etat-nation. Rarement se pose-t-il explicitement la question du pouvoir. Pour l'heure, il se circulait à la sphère sociale...»

René OTAYEK

René Otayek insiste d'ailleurs sur le caractère essentiellement endogène de cet activisme islamique, conduisant ses militants à «inscrire leur démarche dans l'histoire religieuse et culturelle de leur pays». Et il signale aussi la faible résistance, toutes proportions gardées, de l'influence arabe et du «panislamisme institutionnel» en Afrique noire. Les rapports arabo-africains, s'ils ont connu une montée sensible dans les années 70, ont ensuite tout aussi nettement marqué le pas et l'aide arabe est aujourd'hui marginale, dans un contexte d'ajustement structurel qui a durablement lié la destinée économique des pays africains à des partenaires occidentaux comme le FMI et la Banque mondiale. Ces éléments, ainsi que la banalisation aujourd'hui du «péril libyen» et le rétablissement progressif mais continu de liens avec Israël «consacre le découplage entre l'Afrique noire et le monde arabe.»

L'OUMMA ET SES RÉSEAUX INFORMELS

À défaut de liens tissés au niveau étatique, la communication entre croyants de l'Oumma existe cependant: le pèlerinage à La Mecque, avec sa composante économique, en est un moment important, et l'on assiste à nombre d'échanges (envois de prédicateurs ou d'enseignants, création de centres socioculturels islamiques, action essentiellement caritative des puissantes ONG islamiques, ou octroi de bourses d'études aux étudiants africains) qui structurent «un continuum relationnel entre l'Afrique et le monde arabe et musulman» échappant en grande partie à l'emprise des États et, comme dans le cas de l'enseignement opérant un grignotage de leurs privétages. Contrebalançant le déclin des relations diplomatiques afro-arabes, cet investissement du champ social et culturel forme une «intégration par le bas» de la Oummah islamique qui

LA DÉMOCRATIE À L'ÉPREUVE DU PLURALISME CULTUREL

Beaucoup de réflexions actuelles tournent autour de la question de l'identité. L'étude menée par René Otayek (1) apporte sur cette question, envisagée ici en grande partie du point de vue des sociétés africaines, un éclairage instructif. Une thèse, avancée ailleurs par d'autres auteurs, parcourt son livre: loin d'être un handicap à la modernisation (et à la pacification) des pratiques politiques, aux progrès de la démocratisation, et à l'insertion dans un monde global, le *multiculturalisme* peut être un atout. A condition sans doute de sortir d'une vision homogène de l'Etat-Nation-ideal, centralisé et laïque, auquel le modèle français en particulier nous a habitué.

Le «pluralisme» culturel est un trait dominant des sociétés africaines, marquées par diverses formes d'identification ethnique, mais aussi par une grande vitalité religieuse. Pluralisme qu'un «Jacobinisme exacerbé», et une forme d'*intégrisme* laïque ont conduit à rejeter comme une marque de primitivisme. Or, souligne René Otayek, et l'histoire européenne l'a démontré, on ne construit pas une société politique contre sa culture, et le caractère explosif, en Europe même aujourd'hui, des revendications culturelles (ou identitaires) montre bien qu'il vaut mieux reconnaître et organiser le pluralisme, si on veut l'intégrer à l'idéal républicain.

Face à la démocrate, l'Afrique semble frappée d'une intolérable inadaptation: celle-ci serait liée à son communautarisme, et à un fond culturel qui valorise d'autres logiques de régulation collective. Mais si la «démocratie traditionnelle africaine», fondée sur la palabre et le consensus semble un mythe au regard de l'histoire, rien ne prouve que l'absence d'une culture démocratique au sens moderne — ce qui est le cas — rende impossible la démocratie en Afrique. À condition de reconnaître que celle-ci puisse être retravaillée et adaptée de l'intérieur, comme ce fut le cas pour l'Etat-nation. Et sans doute faut-il admettre que, par exemple, l'ethnicité puisse être un modèle de participation politique en même temps qu'un instrument d'intégration sociale...

Dans le même esprit, René Otayek s'interroge sur ce modèle laïc de l'Etat qui supposerait une «déconnection» entre la pratique religieuse et les comportements politiques. Ceci alors que la vitalité religieuse de l'Afrique, qu'il s'agisse de la Chrétienté ou de l'islam, impunit à coup sûr de délinir quelle pourrait être la contribution de la religion à l'éducation démocratique. Ce qui suppose de ne pas continuer à considérer, comme dans le cas de l'islam, qu'une religion est par nature incompatible avec la démocratie.

Thierry Perret

(1) René Otayek, *Identité et démocratie dans un monde global. Chapitre 5: l'Etat-nation au piège de l'islam*.

(2) Identité et démocratie dans un monde global. Presses de Sciences Po, 44 rue du Four, 75 006 Paris.

T.P.

NATION

RETARD DU VOTE DU BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT, EXERCICE 2002 :

À QUI LA FAUTE ?

« L'Assemblée nationale vote le projet de loi de finances dans les conditions déterminées par la loi. L'Assemblée nationale est saisie du projet de loi de finances au plus tard une semaine avant l'ouverture de la session d'octobre. Le projet de loi de finances doit prévoir les recettes nécessaires à la couverture intégrale des dépenses» dixit article 109 de la Constitution du Bénin.



Mathieu Kérékou, Président de la République du Bénin.

La session budgétaire actuellement en cours à l'Assemblée nationale a ouvert ses travaux depuis un peu plus de deux mois déjà sans avoir sur sa table le projet de budget général de l'Etat, Exercice 2002.

Normalement, et comme le prévoit la loi, «l'Assemblée nationale vote son budget, l'envoie au gouvernement qui l'intègre au budget général de l'Etat et le renvoie au parlement pour étude et vote». Cela fait, le gouvernement a à expliquer que l'augmentation des dépenses entraîne un déficit. Et on pourra, en ce moment-là, nous asseoir pour négocier... Le gouvernement aurait pu faire cela depuis septembre 2001, mais il a préféré l'épreuve de force; et voilà là où nous en sommes... «Et Me Adrien Houngbedji d'ajouter: "Si nous voulons un budget avant le 31 décembre 2001, nous pouvons l'avoir. Si le gouvernement s'y était prêté à temps, on aurait pu trouver des modalités d'entente".

Comme on peut le noter, c'est précisément à ce niveau-ci, dans le cadre de l'étude et du vote du budget général de l'Etat, Exercice 2002, que se situe la pomme de discorde entre le gouvernement et le parlement.

En effet, le budget de l'Assemblée nationale, Exercice 2002, voté à temps et envoyé au gouvernement n'est pas encore intégré par celui-ci au budget général de l'Etat, Exercice 2002.

Pour le gouvernement, le budget de l'Assemblée nationale qu'il a reçu ne respecte pas sa lettre de cadre dans laquelle le chef du gouvernement demandait le non accroissement des dépenses de personnel pour l'année 2002 et la compression des "autres dépenses de fonctionnement" dans la limite d'une augmentation plafonnée à 3%.

Le non-respect de ces points évoqués dans la lettre du chef du gouvernement par l'Assemblée nationale serait la réelle

cause du retard observé, à ce jour, selon le gouvernement, quant à l'envoi du budget général de l'Etat, Exercice 2002 pour étude et vote par l'Assemblée nationale. Du côté de l'Assemblée nationale et selon son président Me Adrien Houngbedji, lors de son passage mardi 4 décembre dernier dans l'émission "L'enjeu" de la télévision nationale (ORTB), le parlement, autonome et souverain, n'est pas obligé de respecter la lettre de cadre du gouvernement. "Lorsque le gouvernement a reçu le budget de l'Assemblée, il devrait l'intégrer au budget général de l'Etat et le renvoyer à l'Assemblée pour étude et vote. Cela faisant, le gouvernement a à expliquer que l'augmentation des dépenses entraîne un déficit. Et on pourra, en ce moment-là, nous asseoir pour négocier... Le gouvernement aurait pu faire cela depuis septembre 2001, mais il a préféré l'épreuve de force; et voilà là où nous en sommes... "Et Me Adrien Houngbedji d'ajouter: "Si nous voulons un budget avant le 31 décembre 2001, nous pouvons l'avoir. Si le gouvernement s'y était prêté à temps, on aurait pu trouver des modalités d'entente".

Nous voilà témoins, malgré nous, d'une situation qui, à terme, va beaucoup porter préjudices au peuple béninois. Au mieux, elle nous entraînera vers des douzièmes provisoires. Au pire, cette épreuve de force conduira le gouvernement à avoir recours à une ordonnance quant à l'application du budget général de l'Etat, Exercice 2002.

Au carrefour où se trouve le Bénin du Renouveau démocratique, le peuple béninois et nos bailleurs de fonds n'ont guère besoin d'être témoins d'une lutte qui, loin d'avoir seulement pour source l'interpréta-

tion des textes, a aussi pour source des intérêts inavoués et inavouables.

Seulement la période choisie n'est pas propice. Au jour d'aujourd'hui, la sécheresse est à nos portes, les récoltes s'annoncent maigres, les commerçants et les industriels se plaignent, les salaires des travailleurs n'arrivent plus à satisfaire les attentes, le coût de la santé pèse lourdement sur les foyers, etc.

Au lieu que les deux protagonistes (gouvernement et assemblée nationale) se livrent cette guerre pratiquement inutile, il est plus nécessaire, voire impératif, qu'ils fassent preuve d'esprit de responsables soucieux du bonheur de ceux à la tête de qui ils se trouvent, qu'ils fassent fi des basses querelles, qu'ils se retrouvent et accordent leurs violons pour le plus grand bonheur des fils et filles de ce pays qui n'a que trop souffert des querelles et calculs politiciens. Ce faisant, ils conduiront sûrement le Bénin vers des lendemains qui chantent.

Aux oubliettes donc les calculs politiques et politiciens, la défense trop poussée des intérêts égoïstes au détriment de ceux de la nation.

Et en avant pour le travail acharné dans l'abnégation, l'esprit de suite et le patriosisme.

La génération montante nous observe et attend de nous des exemples à suivre.

La bonne gouvernance oblige ! .

Guy Dossou-Yovo



Me Adrien Houngbedji, Président de l'Assemblée nationale.

LE SAVIEZ-VOUS ?**LE RÉFRIGÉRATEUR DU DÉSERT**

Difficile d'imaginer un frigo conçu sans métal, fonctionnant sans électricité ni gaz réfrigérant... Et pourtant, cette merveille technologique existe bel et bien. C'est l'invention d'un Nigérien, qui risque de relancer la poterie ! Ce réfrigérateur du désert est en effet constitué de deux pots en terre cuite, un grand qui en reçoit un plus petit à l'intérieur. Entre les deux, une couche de sable mouillé. Dans le petit pot on entrepose les aliments que l'on recouvre d'un linge humide. À la chaleur, l'eau contenue dans le sable mouillé s'évapore. Ce passage de l'état liquide à l'état gazeux consomme de l'énergie, loi bien connue en thermodynamique. Cette énergie — la chaleur à l'intérieur des pots — est aspirée par l'eau du sable et expirée sous forme de vapeur d'eau à travers la paroi poreuse du grand pot. Au final, dans le petit pot, la température baisse. Les aubergines restent fraîches 27 jours au lieu de 3, les tomates et les poivrons se conservent jusqu'à trois semaines.

**COOPÉRATION
JORDANO-ISRAÉLIENNE
AUTOUR DE RÉCIFS EN DANGER**

Des chercheurs jordaniens et israéliens travaillent ensemble au sauvetage d'un patrimoine commun, les récifs situés à la pointe nord du golfe d'Aqaba dans la mer Rouge. Ce paradis abrite 140 espèces de coraux et plus de 1 000 espèces de poissons. Mais le golfe d'Aqaba ne connaît que de faibles courants, ce qui favorise la stagnation des effluents agricoles et des eaux d'égouts qui sont rejetés dans cette région. Pendant trois ans, les chercheurs jordaniens du centre de biologie marine d'Aqaba et ceux de l'institut interuniversitaire d'Eilat en Israël ont monté une banque de données sur la qualité de l'eau du golfe, sa salinité, la vitesse de ses courants, sa température. Aujourd'hui cette banque de données permet d'évaluer les conséquences des diverses sources de pollution sur l'écosystème, et à terme, de mettre en place des stratégies de remise en forme de cette partie du golfe.

NOUVELLE JEUNESSE POUR LE NUCLÉAIRE ?

L'*Atomic Energy Authority*, centre de recherche sur le nucléaire de Grande Bretagne travaille sur une technique de fusion nucléaire d'un genre nouveau. Cette nouvelle méthode de production d'énergie, au rendement prometteur, consiste à confiner un gaz: le plasma. Puis, à l'aide d'un réacteur à fusion, on chauffe le plasma à des températures extrêmes dans un champ magnétique.

Un premier prototype est d'ores et déjà à l'essai mais son fonctionnement demeure chaotique, l'appareil connaissant encore pas mal de problèmes. Cette méthode, qui s'inspire de la fusion nucléaire permettant au soleil de briller, pourrait représenter une alternative bon marché aux méthodes actuelles de production d'électricité. Mais pour l'instant, on ne parle pas encore de ses dangers éventuels...

Julie Foulquier